En Amérique dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XXII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 22 MARS 1950 — No 19

LA VOIX DU PAPE

Le mensonge est la cause des maux qui affligent le monde

Texte de l'encyclique de Sa Sainteté le pape Pie XII demandant une croisade de prières le 26 mars, dimanche de la Passion:

La présente Année Sainte Nous a déjà apporté plus d'un motif de joie et de consolation. A Rome, source inaltérée, depuis les origines de l'Eglise, de la lumière de l'enseignement apostolique, sont venues des multitudes de fidèles de toutes les parties du monde. Elles sont venues vers le Siège de Pierre, non seulement pour racheter leurs propres fautes, mais aussi pour expier les péchés du monde et prier pour le retour de la société à Dieu, qui seul peut apporter la vraie paix du coeur, la concorde entre les nations et le bien-être des peuples.

Et Nous savons que ces premiers groupes de pèlerins ne sont que l'avant-garde de tous ceux qui profiteront de la belle saison pour accourir encore plus nombreux. Cependant, bien que ces spectacles Nous aient réjoui, les raisons ne manquent pas pour que l'inquiétude et la tristesse viennent assombrir Notre âme.

Et en premier lieu, quoique la guerre ait cessé presque partout, la paix tant désirée n'est pas encore venue, cette paix durable et solide sans laquelle il est difficile de faire disparaître les nombreux motifs de discorde qui ne cessent de s'accumuler.

Plusieurs nations se suscitent des embarras les unes aux autres et à mesure que la confiance décroît, on se trouve en présence **d'une course** aux armements qui sème dans toutes les âmes la crainte et l'incertitude.

La cause de tous les maux

Ce qui nous parait non seulement le pire des maux, mais aussi à la racine de tous les maux, c'est ceci: souvent la vérité est remplacée par le mensonge que l'on utilise pour fomenter des disputes. En plusieurs endroits la religion est mise de côté comme une chose sans importance et ailleurs, on l'interdit dans la famille et la société comme le reliquat d'anciennes superstitions.

On louange l'athéisme privé et public de telle sorte qu'une fois Dieu et Ses lois abolies, il n'y a plus de fondement pour la morale.

La presse trop souvent aussi outrage vulgairement les sentiments religieux, tandis qu'elle n'hésite pas à publier les obscénités les plus révoltantes, excitant et attirant au vice, avec des dommages incalculables, les enfants en bas âge et la jeunesse désorientée.

Le peuple est induit en erreur au moyen de fausses promesses, aiguillonné vers la haine, la rivalité et la rébellion, surtout lorsque la Foi antique, seul espoir de l'homme sur cette terre d'exil, a été extirpée avec succès de son coeur. On organise et fomente en série la violence, les désordres et les soulèvements qui préparent ainsi la ruine des économies et entraînent des dommages incalculables pour le bien-être de la société.

Nous devons par-dessus tout déplorer qu'en un si grand nombre de pays les droits de Dieu, de l'Eglise et même de la personne humaine soient violés et foulés aux pieds.

Persécutions contre l'Eglise

Des ministres du culte, même s'ils sont de haut rang, sont chassés de leurs sièges, exilés et emprisonnés; d'autres sont tellement gênés dans leurs mouvements qu'ils ne peuvent exercer leur ministère dans l'enseignement élémentaire et universitaire, ni dans la publication de leurs directives.

L'Eglise se trouve d'une part dans l'impossibilité d'expliquer ou de défendre sa doctrine; d'autre part, la censure officielle lui met tellement d'entraves et de restrictions qu'on semble vouloir ériger arbitrairement en principe que la vérité, la liberté et la religion doivent servir docilement les autorités civiles.

Appel aux prêtres

Comme ces maux innombrables, ainsi que Nous l'avons dit, ne proviennent que d'une source: la répudiation de Dieu et le mépris de ses lois, il est nécessaire, vénérables Frères, d'adresser à Dieu des prières ferventes et de revenir à ces principes qui seuls peuvent apporter la lumière dans les esprits, la concorde et la paix dans les âmes, et la justice parmi les diverses classes sociales.

Comme vous le savez, sans la religion, impossible d'avoir dans la société de bonnes moeurs et un ordre bien constitué.

De là, l'urgence d'inviter vos prêtres, surtout durant l'Année sainte, à n'épargner aucun effort pour que les âmes qui

(suite a la page 8)

OBSERVATOIRE

Un appel en faveur de nos étudiants

Les jeunes Canadiens français de l'Ouest qui étudient à l'université Laval — ils y sont cette année une trentaine — ont formé une association (l'A.E.O.L.) afin de se rencontrer et de discuter les problèmes propres aux milieux qu'ils ont quittés et où ils entendent bien travailler plus tard. A cette fin, ils organisent aussi des réceptions en l'honneur de nos chefs, religieux ou laïques, de passage à Québec. Dans une atmosphère de cordialité, ceux-ci les mettent au courant de la marche générale de nos oeuvres de survivance, leur donnent les "dernières nouvelles". On comprend l'importance de ces rencontres pour garder le contact.

L'association s'est formée en 1947 avec l'aide du Comité Permanent de la Survivance Française qui a son siège social à l'université Laval. Cette année, elle a pour président M. Jean de Margerie, étudiant en médecine, de Vonda, Sask., et pour secrétaire Mlle Rose-Marie Fontaine, étudiante en sciences économiques, d'Edmonton.

Nous devinons tous que l'association a besoin de quelques fonds pour vivre et progresser. Réunions, réceptions, correspondance, etc., tout cela entraîne nécessairement des dépenses, même si les étudiants donnent gratuitement de leur travail et de leur temps aux oeuvres de l'association.

Or, ils ne sont pas riches. Si nous ne leur venons en aide, ils devront prendre encore sur leur maigre budget. Dans ces conditions, il est facile de comprendre que leur association ne peut produire tous les bons résultats qu'ils en attendent.

Il y va d'ailleurs de notre propre intérêt.

Plusieurs de ces étudiants, en effet, subiront la tentation de ne pas revenir parmi leurs frères de l'Ouest s'ils en ont été séparés trop complètement pendant quelques années. Peu à peu, ils se désintéresseront de nos problèmes et, leurs études terminées, ils exerceront leur profession dans les grands centres de l'Est où la vie leur paraîtra plus facile.

Ils seront alors, en quelque sorte, perdus pour nous.

Nous avons pourtant un si grand besoin de leur compétence et de leur dévouement! Nous attendons leur retour, nous comptons sur eux.

S'ils ne répondent pas à nos espérances, ce sera peut-être de notre faute, car nous aurons négligé d'entretenir avec eux des relations et de leur aider.

Nous n'ignorons pas que la plupart de

(suite a la page 8)

Trois Canadiens de langue française, Maurice Blackburn, d'Ottawa, Pierre Mercure, de Montréal, et Maurice Dela, de Verdun, figurent parmi les neuf gagnants du concours de chansons canadiennes récemment lancé par le Service International de Radio-Canada. Les juges du concours ont eu à se prononcer sur près de 1,100 compositions originales. Maurice Blackburn est actuellement au service de l'Office National du Film; Pierre Mercure poursuit ses études à Paris tandis que Maurice Dela est organiste à Verdun.



La politique provinciale

Plusieurs questions importantes ont été vivement discutées

Par Clément Dupré

Le débat sur le budget s'est terminé au cours de la semaine dernière, et plusieurs bills furent adoptés en première et en deuxième lecture, ce qui a avancé considérablement le programme de la session.

Le premier ministre, M. Manning, a prononcé un discours lundi le 13 mars au cours duquel il répondit aux attaques du chef libéral, du député C.C.F. de Calgary, M. Liesemer, et des créditistes de l'opposition, MM. Wray et Bourcier. M. Manning a reproché à M. Prowse ce qu'il a appelé des attaques "personnelles"; il l'a accusé de "petitesse" en essayant de se grandir par des insultes et des insinuations, au lieu d'arguments logiques. Ceux qui accusent le gouvernement d'avoir abandonné ses principes créditistes "ignorent les faits ou parlent simplement pour fins de propagande politique."

D'après M. Manning, le gouvernement est plus convaincu que jamais de la vérité des principes fondamentaux du crédit social. Il devient de plus en plus nécessaire d'en faire l'application pratique. Il n'y aurait aucune difficulté technique majeure, soit dans le champ fédéral, soit dans l'arène provinciale. Seule l'autorité constitutionnelle est requise à cette fin.

Rôle du président

A plusieurs reprises, au cours de la semaine, le président de la Chambre (ou monsieur l'Orateur, pour se servir du nom qu'on lui donne en anglais), a semblé, au moins d'après l'opinion de votre observateur, abandonner son rôle d'arbitre impartial des débats, pour prendre une part plutôt active à la défense du gouvernement. Notamment au cours des réparties entre M. Manning et M. Prowse, M. Peter Dawson, président de la Chambre et député créditiste, a lui-même porté des accusations qu'il ne lui appartenait pas de faire. L'on pourrait croire que l'immense majorité dont jouit le gouvernement permettrait au président de garder soigneusement l'impartialité qui se rattache à ses fonctions. Mais il n'en est pas toujours ainsi, comme on a pu le constater la semaine dernière.

Travaux publics

Le ministre des Travaux publics, M. D. B. MacMillan, a donné un long rapport des activtiés de son ministère et des contrats octroyés pour travaux de chemin et édifices publics. Il assura la Chambre que le gouvernement n'avait rien à cacher, excepté les informations qu'il reçoit confidentiellement. Il déclara que tous les contrats avaient été accordés au plus bas soumissionnaire, sauf trois ou quatre. Il s'en est expliqué en disant que les entrepreneurs concernés étaient soit insolvables, soit incapables de répondre aux exigences de leur contrat. C'était une réponse à ceux qui avaient, la semaine précédente, tenté d'obtenir plus d'informations au sujet des contrats octroyés au cours de l'année. Il y eut 344 milles de chemins qui furent plus ou moins complètement pavés. L'on appliqua du gravier sur 700 milles de route et 533 milles de chemins de terre furent construits. Le programme pour 1950 dépassera celui de 1949.

Système de comtés

Le bill des comtés fut introduit en deuxième lecture et adopté par un vote de 34 à 5. Néanmoins, M. Gerhart, ministre des Municipalités, annonça que ce nouveau système ne sera mis à l'essai que dans quatre régions de la province et ce, à la demande des autorités municipales et scolaires concernées. Les membres de l'opposition affirmèrent avoir reçu un grand nombre de requêtes indiquant une opposition assez générale à ce nouveau système d'administration locale. Le gros des objections semble venir des organisations scolaires et des instituteurs, qui craignent que les besoins des écoles ne soient négligés quand l'administration sera unifiée. D'autres craignent une trop grande centralisation, au détriment des intérêts locaux. Il est à se demander si les garanties dont jouissent les minorités religieuses et ethniques seront sauvegardées. M. Gerhart a annoncé que le nouveau système serait à l'essai durant une période de 4 ou 5 ans.

Pensions

Un débat acerbe de deux heures eut lieu lorsque le Rev. J. A. Wingblade, député de Wetaskiwin, introduisit une motion demandant au gouvernement fédéral d'augmenter le montant que les pensionnaires peuvent recevoir d'autres sources sans réduction de leur pension. L'on sait que d'après les règlements actuels, les pensionnaires non mariés peu-

(Suite à la page 8)

La politique fédérale

La fin d'un débat – On attend le budget avant Pâques – Chemins de fer nationaux

Par la British United Press

La Chambre des Communes a terminé vers la fin de la semaine dernière un long débat sur le discours du trône qui fournit aux députés l'occasion d'exposer leurs points de vue sur les principales questions de la politique nationale. On analyse alors les affaires de l'Etat sous tous les aspects et surtout selon ses allégeances politiques.

L'adresse en réponse au discours du trône a finalement été adoptée, mais la Chambre a dû rejeter trois amendements qui constituaient autant de motions de non confiance. Chaque fois le gouvernement est sorti victorieux par de fortes majorités.

Les députés de tous les partis de l'opposition ont formulé un grand nombre de critiques à l'adrese du gouvernement et de sa politique. Lorsque le vote fut pris pour décider si le gouvernement actuel resterait au pouvoir, le résultat final fut de 151 à 51 en faveur du gouvernement que dirige M. St-Laurent. Cette confiance dans le gouvernement, la Chambre des Communes l'a votée après avoir rejeté les amendements présentés par les conservateurs, les socialistes et les créditistes.

On attend le budget

La Chambre des Communes a alors abordé le travail principal de la session.

Le principal événement attendu maintenant est le discours sur le budget et le débat qu'il entraînera. Il est possible que ce discours, le plus important de la session, soit prononcé avant le congé de Pâques. Les députés pourraient l'étudier à leur aise pendant le congé et le discuter plus facilement à la reprise des séances après Pâques.

Les chemins de fer nationaux

D'importantes nouvelles nous ont également été annoncées en dehors du parlement.

Le président des chemins de fer nationaux, M. Donald Gordon, a soumis à la Commission du Transport, à Ottawa, un programme de grande réforme financière de cette entreprise.

Il vise particulièrement à éliminer les deficits annuels de cette société.

M. Gordon propose que l'on cesse de payer des intérêts sur des actions de 760 millions de dollars. Ainsi, il épargnerait une dépense de plus de 20 millions de dollars par année.

Le programme de M. Gordon comprend également l'établissement d'un fonds de stabilisation qui serait constitué avec les surplus que la compagnie pourrait réaliser. Ainsi, ce fonds permettrait de stabiliser les tarifs de chemins de fer, en puisant, pendant les années de dépression, dans le fonds constitué pendant les années de prospérité.

M. Gordon veut aussi que le gouvernement se reconnaisse débiteur d'une somme de $300,000,000 envers le Canadien National. Cette dette porterait intérêt de 3 pour cent jusqu'à son acquittement et permettrait de racheter des obligations que détiennent des intérêts privés.

Le président du Canadien National a confiance que si son projet est accepté, la compagnie puisse réaliser des profits au lieu d'enregistrer de lourds déficits.

Le sénat au travail

De retour au parlement, le travail en comité est à la veille de commencer.

Cette année, le sénat semble se proposer d'appliquer l'un de ses vieux pouvoirs. Le sénat n'a pas le pouvoir d'augmenter les taxes ni les dépenses du gouvernement, mais il a le droit de les réduire s'il croit qu'elles ne sont pas nécessaires. Il appert que le sénat se prépare à scruter minutieusement les dépenses de plus de deux milliards du gouvernement.

Pensions de vieillesse

A la Chambre des Communes, un autre comité se prépare à commencer son travail. Il s'agit du comité sur les pensions de vieillesse. Il doit étudier la loi actuelle des pensions de vieillesse et les suggestions qui sont soumises pour l'améliorer. Le comité étudiera aussi les lois de pensions de vieillesse dans les autres pays.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Mme J.-C. Burger, Edmonton, Alta.

M. Gérard Bélanger, Bonnyville, Alta.

M. Rolland Gratton, St-Vincent, Alta.

Mlle Elisée Manseau, St-Guillaume, P.Q.

Chacun de ces gagnants recevra sous peu un joli chapelet.

La santé du cardinal Mindszenty

Cité du Vatican. — L'agence de nouvelles ARI déclare que l'état de santé de Son Eminence le cardinal Mindszenty s'est aggravé récemment.

Cette agence de nouvelles catholique révèle que le cardinal a été transféré de la prison de la rue Malgod, à Budapest, à un hôpital, souffrant d'une maladie de la glande thyroïde. Cette maladie s'est développée à la suite de l'administration de drogues au prélat, avant son procès l'an dernier.

L'épiscopat hongrois a demandé au gouvernement des renseignements sur la santé du cardinal, mais cette requête a été repoussée.

Campagne d'athéisme en Chine

Rome. — On apprend dans les cercles proches de la Congrégation de la Propagation de la foi que les communistes chinois ont commencé une campagne antireligieuse intense, et répandent des slogans du genre que voici: "Seule existe la matière"; "Personne n'a jamais vu Dieu"; "La religion est l'opium du peuple".

La lutte des rouges contre l'Eglise

Rome. — Dom Alexis Machacek, un de quatre Bénédictins de l'abbaye de Saint-Procope, à Lisle, Illinois, qui ont été expulsés de Tchécoslovaquie après avoir refusé de prêter serment de fidélité au gouvernement communiste, prédit que toute vie chrétienne peut être détruite en Tchécoslovaquie si le pays n'est libéré du comunisme avant la fin de l'année. Le gouvernement déposera les évêques et instituera une Eglise nationale schismatique.

Prix de base pour les produits agricoles

Ottawa. — Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, veut rendre permanente la politique des prix de base des produits agricoles. La loi actuelle en prévoit la cessation après le 31 mars.

Le gouvernement désire que cette mesure soit prolongée de façon indéfinie. La loi permet au gouvernement d'établir à son gré des prix de base pour les produits agricoles.

Actuellement, il y a des prix minima pour le beurre, les oeufs et certains fromages.

Remède à l'alcoolisme

Paris. — Les habitudes d'intempérance les plus solides pourraient être combattues désormais efficacement grâce à une simple injection intradermique d'un nouveau produit, découvert par un jeune médecin français, le Docteur Grammard, et dont la composition n'a pas été révélée.

Au cours d'une conférence qu'il a faite devant plusieurs médecins, le docteur Grammard a expliqué qu'à la suite d'une injection, les malades éprouvent une violente répulsion pour toutes les boissons alcoolisées et que dans certains cas le sujet peut être incapable d'ingurgiter seulement quelques gouttes de vin dans un grand verre d'eau.

Trois alcooliques sont venus témoigner de l'efficacité du traitement qui les a pratiquement rendus réfractaires à toute absorption d'alcool. Ces malades se sont prêtés à des expériences qui ont prouvé la valeur de la découverte qui n'a pas dépassé le stade expérimental.

Congé de Pâques

Ottawa. — Le premier ministre, M. Saint-Laurent, a déclaré aux Communes que le congé de Pâques des députés peut commencer le 6 avril, et se prolonger jusqu'au 17 avril.

Instituteurs et commissaires se réunissent à Saint-Albert

Enseignement de la religion et du français

Samedi, le 18 mars, à l'école neuve de Saint-Albert, avait lieu la troisième réunion des éducateurs de la région Lacombe. MM. les curés et les vicaires, MM. les commissaires d'écoles, les professeurs laïcs et les Religieuses composaient une très intéressante assemblée que préoccupe le commun problème de l'éducation religieuse et française de nos jeunes.

Après la prière et les souhaits de bienvenue, on entame les discussions. On propose que pour la prochaine réunion un conférencier soit invité à donner une causerie pédagogique répondant aux besoins du milieu. Pour que ces rencontres soient encore plus pratiques, il faut que les professeurs recueillent la liste de leurs dificultés et l'apportent avec joie et en tout confiance à ces réunions fraternelles.

Il est donc résolu que le programme des réunions futures comporte une conférence pédagogique qui réponde au questionnaire envoyé préalablement par les professeurs au conférencier; que ce questionnaire porte non seulement sur les dificultés de pédagogie mais également sur les questions relatives à la loi scolaire.

Enseignement de l'Histoire Sainte

La Rév. Soeur présidente demande ensuite: "Quelle place doit avoir l'Histoire Sainte dans la formation religieuse des élèves et dans quels grades on en retirera les meilleurs bénéfices?"

On trouve que souvent cet enseignement n'est qu'une collection de faits qui ont peu de rapport avec les problèmes de vie chrétienne de nos élèves. M. L. Pagé propose que, pour les grades 7 à 9, on remplace l'Histoire Sainte par une Vie des Saints — saints modernes qui soient pour nos jeunes des modèles, parce qu'on connait mieux leur vie, que leur vie ressemble davantage à celle de nos élèves. Celle des personnages bibliques est forcément incomplète, elle est si loin de nous dans le temps, elle offre aussi certaines difficultés à cause de la différence marquée des coutumes entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

Le nouveau programme de la province de Québec puise largement dans les deux Testaments **afin de mieux illustrer** et faire comprendre les vérités du catéchisme. Cet enseignement de la Bible nous prouve que le monde ne s'est pas fait tout seul; aussi que N. S. est venu dans le monde spécialement pour racheter les pécheurs, si bien qu'il a voulu descendre d'eux — et l'on trouve des personnages indignes dans la lignée de ses ancêtres.

A nos cours d'été, on donnera le SENS de l'Histoire Sainte, le SENS aussi des faits divers de cette histoire, SENS qui établit une merveilleuse unité dans cette histoire du Peuple choisi.

La vie des saints modernes, il faut sûrement la faire connaître à nos élèves, soit à l'occasion de leur fête, soit comme lecture supplémentaire, soit encore dans nos relations personnelles avec nos jeunes. Il faut viser à ce que chacun de nos élèves choisisse le saint qui le stimule à perfectionner sa vie chrétienne, et qui lui obtienne toutes les grâces nécessaires, à titre d'intercesseur auprès du bon Dieu, de protecteur spécial dans le ciel.

Mme de Lenval, dans son magnifique traité, **"l'Education du sens religieux"**, fait remarquer qu'il importe de faire apprendre aux enfants de beaux textes, parce qu'on retient facilement à cet âge. Si on ne comprend pas toute l'idée contenue dans le texte présentement, plus tard la pensée saura y découvrir le riche aliment dont l'âme aura besoin. De beaux personnages comme Joseph, Esther, Suzanne, Daniel, et nos saints modernes, doivent avoir pour mission d'élever les âmes de nos jeunes.

M. le curé Langevin propose que nos professeurs aient un commentaire pour les guider dans l'enseignement de l'Histoire Sainte.

On insiste de nouveau pour que les professeurs envoient au secrétariat la liste de leurs difficultés, afin qu'on puisse les faire connaître au Rév. Père Porter, o.f.m. Il importe de profiter des cours de ce pédagogue de marque et de faire en sorte que ces cours répondent le mieux possible à nos besoins.

Le R.P. Berthold propose que les professeurs écrivent dans les journaux scolaires de courtes et intéressantes biographies des saints modernes; ce journal étudiant leur offre un magnifique moyen de continuer, en français, l'éducation chrétienne commencée et poursuivie pendant les heures de classe.

Problèmes de vie chrétienne

Une nouvelle question est présentée par la Rév. Soeur présidente: "Peut-on discuter les grands problèmes d'actualité, problèmes de vie chrétienne, ceux contre lesquels il faut mettre nos élèves en garde?" Elle invite M. l'abbé E. Brière à nous donner quelques directives.

M. l'abbé Brière nous fait remarquer que trop souvent on manque de sens pratique dans nos classes de catéchisme, en ne donnant pas à nos élèves ce dont ils ont besoin.

Les grands porblèmes de leur vie:

1.—Celui des **fréquentations**; problème personnel. Il faut trouver moyen de l'aborder de façon réaliste; ignorer le problème, ce n'est pas une solution. Les dix premières leçons du cours de Préparation au Mariage, qui se rapportent à ce sujet des fréquentations, on pourrait les donner avec profit dans une école.

La direction individuelle, par le prêtre, est aussi bien nécessaire. De plus, il importe de créer une atmosphère chrétienne dans le milieu paroissial. Donner une conférence claire sur le problème de la pureté, au moins une fois par an, ce doit être le rôle du prêtre.

Il faut que nos jeunes comprennent que leurs fréquentations doivent être **chrétiennes**; il s'agit pour nous de leur montrer comment les rendre telles.

Peut-être mettons-nous une charge trop lourde sur les épaules de ces jeunes. . . Faisons-leur comprendre que Dieu est bon, infiniment bon; c'est Lui qui nous a tout donné pour notre bonheur; que cet attrait du garçon pour la jeune fille est providentiel. Si ce n'était du péché originel, il n'y aurait pas là de problème.

Pourquoi la vie de certains catholiques qui ont eu le privilège de recevoir un bon enseignement religieux, d'assister à la messe, semble-t-elle ensuite manquer de direction chrétienne?

On rappelle ce que nous disait le Rév. Père Alcantara-Marie Dion, lors de sa dernière visite à Edmonton: "Donnons à nos élèves quelques **idées-maîtresses**, qu'on répète sous différentes formes, qu'on élargit à mesure que les besoins l'exigent. Le programme de catéchisme de la province de Québec, **révisé en 1947** par un groupe de catéchistes compétents, présente la matière de chaque année en la rattachant à QUATRE idées maîtresses.

2.—Le problème de la vocation. On a des idées fausses à ce sujet dans le milieu étudiant. On croit qu'il faut des aptitudes extraordinaires pour être appelé à la prêtrise ou à la vie religieuse. Sachons leur dire qu'il s'agit d'être normal; rien de plus simple. . .

3.—Le problème de **l'évolution**. On a fait à l'Eglise la réputation d'être opposée à la science. Il faut corriger cette erreur. Le savant voit le monde à travers ses instruments; le chrétien, lui, voit le monde avec sa foi. Ce sont deux aspects différents; et c'est souvent le catholique qui est le plus progressif.

Problème social

Il y a encore le problème **social**. Des catholiques ne pratiquent plus à cause de leur **mentalité individualiste**. Il s'agit seulement de lire un bon livre de sociologie catholique, pour mieux apprécier le dynamisme de l'Eglise et son souci constant d'offrir une solution adéquate aux problèmes actuels de la société. Le code du Travail de certaines organisations non-catholiques est basé sur des principes tirés directement des encycliques; pendant ce temps, les catholiques tirent de l'arrière.

Problème rural

Nous devons développer une philosophie rurale dans notre enseignement; c'est très important à l'heure actuelle. Le grand problème de l'Eglise en notre province, c'est que les jeunes, surtout ceux qui ont quelque peu d'instruction, quittent la terre et s'en vont ailleurs. La vie rurale perd ainsi les chefs providentiels qui lui étaient destinés. Montrons à nos jeunes que la vie rurale est l'une des plus belles.

M. Lefebvre fait remarquer que notre cours ne donne que la ligne académique, il dirige ailleurs que vers la terre.

Le R.P. Saint-Arnaud nous dit qu'il sera question du problème rural dans le 3e volume de TA RICHESSE.

La loi scolaire et le français

La Rév. Soeur présidente remercie M. l'abbé Brière de ses lumineuses observations. Elle introduit ensuite un autre sujet de discussion: "Que permet au juste la loi scolaire pour l'enseignement du français?"

Le Rév. Père Berthold la résume en quelques mots: Les grades 1 et 2 doivent s'enseigner en français, excepté une période d'anglais oral au grade 1 et une période pour la lecture anglaise au grade 2. Les grades 3 à 9 ont droit à une heure de français par jour, à part le catéchisme qui se fait aussi en français; de plus, toutes les explications qu'on juge nécessaire de donner en français. Aux grades 10-12, ont doit donenr au moins une demi-heure de français.

Il arrive qu'on fasse des difficultés pour se servir du programme spécial de français, aux grades 10-12. Que faire? On en parle aux commissaires. C'est le commissaire qui doit aller porter plainte au Département quand il y a des droits lésés. On reçoit toujours bien le commissaire, car il représente ceux qui paient, ceux qui votent; son action peut avoir beaucoup de poids.

(Suite à la page 8)

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 22 MARS 1950

De nouveaux comtés

Nous avons reçu, la semaine dernière, le texte du bill ou projet de loi sur l'établissement des comtés dont parlait le discours du trône et qui a été présenté depuis à la Législature provinciale. Au moment où nous irons sous presse, les députés l'auront peut-être adopté définitivement et il ne lui manquera plus que la sanction du lieutenant-gouverneur pour faire partie des statuts de la province.

Le texte est considérable. Il couvre six grandes pages, comprend vingt-trois articles, la plupart divisés en plusieurs paragraphes.

Il serait trop long d'en exposer ici tout le contenu. Nous espérons qu'un bon nombre de nos lecteurs voudront se le procurer et l'étudier attentivement. En attendant, nous essaierons de résumer ici les principaux articles qui forment, pour ainsi dire, l'essentiel du projet et qui peuvent avoir des conséquences notables sur la vie publique des citoyens de la province.

* * *

Etablissement des comtés

L'article 3 stipule que le lieutenant-gouverneur en conseil aura le pouvoir:

1) d'établir dans n'importe quelle région de la province un corps d'administration local pour un territoire dont il fixera les limites et et qui sera connu sous le nom de comté;

2) d'incorporer à un comté toutes les municipalités, les divisions scolaires et les districts de santé municipaux qui existent déjà dans les limites du comté, ou l'une seulement de leurs parties qui se trouve incluse dans ces limites;

3) de modifier les limites des municipalités, divisions scolaires et districts de santé municipaux pour les ajuster aux limites du comté;

4) de fixer le nombre des conseillers à élire au conseil de comté. Ce nombre devra être impair et ne pas dépasser onze;

5) d'établir des divisions électorales dans les limites du comté et d'en fixer l'étendue.

Le décret ministériel prendra effet le premier jour de janvier qui suivra sa publication dans l'**Alberta Gazette.**

L'article 7 stipule que dès qu'un comté aura été effectivement établi, les municipalités, les divisions scolaires et les districts de santé municipaux situés dans ses limites cesseront d'exister; que leurs conseils d'administration respectifs n'auront plus aucun pouvoir; que leurs biens, propriétés et obligations passeront au comté.

* * *

Le conseil de comté

Le conseil de comté sera choisi par les électeurs, conformément à la loi des districts municipaux, dans la mesure où elle sera applicable.

Chaque année, à sa première réunion, il se choisira un président qui sera le chef de l'exécutif et qui cumulera les pouvoirs, droits, privilèges et devoirs du maire, du président du bureau des commissaires de la division scolaire, du président du bureau du district de santé municipal, toutes fonctions qui auront été abolies.

Avec son conseil, il possèdera tous les pouvoirs et obligations détenus et exercés par les corps d'administration qui auront été supprimés.

Le conseil nommera un secrétaire-trésorier qui cumulera les pouvoirs, droits, privilèges et obligations des trois secrétaires dont les fonctions auront été abolies.

Chaque année, le conseil de comté nommera trois de ses membres à chacun des trois comités suivants: comité municipal, comité scolaire et comité de santé, si un district de santé municipal a été inclus dans le comté.

Chaque comité pourra s'associer trois électeurs au plus qui consentiraient à en faire partie, selon les dispositions de la loi.

* * *

Le comité scolaire

Les articles 13 et 14, en particulier, traitent de la constitution du comité scolaire. Il comprendra:

1) les trois membres du conseil dont il a été question plus haut;

2) trois représentants au plus des villes et des villages qui auront été inclus dans le comté;

3) au moins un membre associé, trois au plus.

L'article 14 se lit ainsi:

"(1) Au cas où une division scolaire ou une partie de cette division englobée dans un comté contiendrait un district scolaire avec une ville ou un village, cette ville ou ce village

(a) sera inclus(e) dans le comté pour fins scolaires et

(b) sera représenté (e) au comité scolaire, selon les dispositions suivantes.

(2) Dans tout district scolaire qui aura été constitué comme une sous-division distincte de la division scolaire conformément à la Loi Scolaire, le bureau des commissaires du district scolaire peut nommer chaque année un électeur de la ville et du village que le conseil du comté désignera comme membre du comité scolaire.

(3) Dans tout district scolaire autre que celui ci-dessus mentionné (2), le bureau des comissaires du district peut nommer un électeur de la ville ou du village que le conseil du comté désignera comme membre du comité scolaire, selon les dispositions du paragraphe (4).

(4) Quand le nombre des districts scolaires dont il est question aux paragraphes (2) et (3) dépassera trois, le conseil du comté établira un mode de représentation par roulement annuel pour les villes et les villages dont il est question au paragraphe (3) de manière à ce que le nombre total des représentants des villes et des villages aux paragraphes (2) et (3) ne dépasse pas trois."

* * *

L'opinion du "Journal"

Que faut-il penser du projet de loi dont nous venons d'indiquer l'ossature?

L'Edmonton Journal affirme avec raison, pensons-nous, qu'il y a lieu pour la population de l'Alberta de s'en alarmer.

Dans son premier-Edmonton, samedi dernier, il remarque que le projet ne tient aucun compte des deux systèmes scolaires en vigueur en Alberta: les écoles publiques et les écoles séparées. Les droits de la minorité y sont donc parfaitement ignorés.

Est-ce que le gouvernement s'attend à ce que le comité scolaire du conseil de comté administre comme un seul budget celui des écoles publiques et celui des écoles séparées?

Le journal écrit que le projet peut prêter flanc à des conflits raciaux et religieux, et à la domination de la minorité par la majorité, et même vice versa; que les élections du conseil de comté peuvent aisément devenir une cause de querelles entre les gens de différentes croyances qui essaieront de s'emparer de l'unique machine administrative du comté.

Au point de vue simplement administratif, il note que deux des trois comités peuvent s'unir pour s'attribuer la plus grosse part du budget et laisser les affaires de l'autre en souffrance.

La centralisation, une fois en marche, pourrait s'étendre aussi aux grandes villes comme Edmonton et Calgary, qui verraient disparaître peu à peu leurs différents corps d'administration au profit d'un conseil qui tiendrait tous les pouvoirs entre ses mains.

"Ce serait alors la centralisation à outrance de l'administration municipale et cela serait malheureux", conclut le **Journal.**

Tel quel, le projet n'a rien de démocratique. Il est imposé de haut par le gouvernement sans égard à la volonté ou aux préférences des gens intéressés, c'est-à-dire de toute la population de la province.

On nous dit que le gouvernement se propose de modifier le projet qui a déjà subi la deuxième lecture, la semaine dernière. Au moment où nous écrivons, nous ne connaissons pas encore la portée exacte de ces modifications. Nous ne pensons pas qu'elles changeront notablement le texte que nous avons sous les yeux et dont nous avons donné les points principaux.

Pour les Canadiens français, le projet nous semble extrêmement dangereux. Quand il deviendra loi, que leur restera-t-il des quelques droits scolaires que la loi actuelle leur accorde? Caveant consules! Que nos chefs prennent garde!

S. P.

Combie de temps encore? . . .

LE DROIT. — Le président Truman, des Etats-Unis, se propose bien, selon de bonnes sources d'information, d'avoir un autre représentant personnel au Vatican, en remplacement de M. Taylor, qui a démissionné en janvier. Et cela malgré l'opposition de forts groupes protestants. Il considère que le Vatican est un facteur qui compte dans l'établissement de la paix internationale et qu'il est un centre unique de renseignements sur les événements qui se déroulent dans toutes les parties du monde. Pendant combien de temps encore le Canada, pour sa part, s'abstiendra-t-il d'être aussi représenté auprès du Saint-Siège?

Exemple de compréhension

LE SOLEIL. — Depuis quelques années surtout, les dirigeants d'un bon nombre de grandes entreprises privées se rendent compte, visiblement, que leur personnel est composé d'êtres humains, qu'il faut traiter comme tels et ne pas considérer comme de simples machines, de simples "producteurs". Le terme "main-d'oeuvre" disparaît plutôt de leur vocabulaire; ils parlent plutôt de leur "personnel", ce qui les incite à se rappeler que leurs employés sont des personnes humaines.

On peut aussi constater, et c'est une conséquence de l'état d'esprit relativement nouveau que l'on vient de signaler, que les travailleurs, même les plus obscurs, sont considérés comme des artisans et non plus comme des manoeuvres. Il est vrai que les tâches, dans toutes les industries, deviennent de plus en plus spécialisées.

La presse catholique

Dans toute sa manière d'être et d'agir, elle doit opposer un obstacle infranchissable au recul progressif, à la disparition des conditions fondamentales d'une saine opinion publique, et consolider, renforcer encore ce qu'il en reste. Qu'elle renonce de bon coeur aux vains avantages d'un intérêt vulgaire ou d'une popularité de mauvais aloi; qu'elle sache se maintenir avec une énergique et fière dignité, inacessible à toutes les tentatives directes ou indirectes de corruption. Qu'elle ait le courage — fût-ce au prix de sacrifices pécuniaires — de proscrire impitoyablement de ses colonnes toute annonce, toute publicité outrageante à la foi ou à l'honnêteté. Ce faisant, elle gagnera en valeur intrinsèque, elle finira par conquérir l'estime, puis la confiance; elle justifiera la consigne souvent répétée: "A chaque foyer catholique, le journal catholique."

S. S. Pie XII

Faut-il me confesser?

Quelle question!. . .

Mais, évidemment, il faut vous confesser.

Jai vu, l'autre jour, une paroissienne qui venait de passer par une épreuve morale terrible.

Elle était à Londres. Elle entre dans une église sans regardez laquelle — il y en a tant! — et, les larmes aux yeux, se met à genoux devant un pasteur pour se confesser.

Celui-ci la relève:

—Pas de cela, chez nous!

La pauvre femme est partie, le coeur gros, inconsolée.

Et elle a cherché asile dans son église catholique.

* * *

C'est que la confession est un besoin du coeur humain.

Toute la vie, on se confesse.

On se confesse à son notaire. . .à son ami. . .à son chirurgien. . .à son mari . . . à sa femme . . .On se confesse dans les salons, dans les queues, à la porte des commerçants. . .chez le coiffeur et le marchand de vin.

Des confidences perpétuelles émanent de nous, tantôt très douces, comme le parfum d'une fleur. . . .le plus souvent comme l'odeur piquante, aigre, de la moutarde ou du poivre.

Tout cela, le secret en moins, c'est de la confession.

Il y a des choses cachées qui nous étouffent. Tel misérable se confiera, en prison, à son codétenu mis là, exprès, pour le confesser et le trahir.

Rappelez-vous le coiffeur du roi Midas, seul à savoir que son maître a des oreilles d'ânes, et qui payerait, de sa vie, la révélation de ce secret infâmant. Mais ce secret lui pèse si lourdement qu'il va le hurler dans les roseaux d'un étang: "Midas! . . Le roi Midas, il a des oreilles d'ânes!. . ."

* * *

Le Christ, si humain, a pris ce besoin de l'âme; et comme pour le mariage, il en a fait un sacrement. . . .un grand sacrement, destiné à cette chose immense, qu'on appelle: la rémission des péchés.

Mais aussitôt, le diable — auquel il faut croire — intervient; et il fait de la confession un épouvantail à moineaux, alors qu'elle est la source bénie de la paix de l'âme.

—Je n'ai jamais su si j'étais pardonné! s'écrie lamentablement Alfred de Musset, après une pénible confidence.

Le pénitent chrétien, en se relevant, sait, lui, qu'il est absout. Quelle différence!

Sans doute, il est pénible, quand on a une certaine respectabilité extérieure, d'avouer des actes qu'on voudrait tant effacer de sa vie.

Mais, cela. . .cette courte honte, c'est la rançon que vous-même imposez à votre enfant coupable: "Mais avoue donc!"

Et un péché avoué est, déjà, à moitié pardonné.

* * *

Et puis, plus on avance dans la vie, plus on éprouve le besoin de purification. Ne pas paraître avec une âme impure devant le Dieu de toute pureté.

De grands cris de détresse ont ainsi traversé les siècles, jetant, à toutes les générations, l'aveu de lourdes fautes commises.

Pouvez-vous imaginez un acte de contrition plus poignant que le Miserere de David: "Mon péché est contre moi, toujours!

Et les confessions de saint Augustin. . et celles de Charles de Foucauld, et de tant d'autres!

* * *

Comment dire assez la beauté émouvante de la confession chrétienne!

Un homme du monde entre dans mon bureau.

Il est distingué, décoré, honoré. . .Il est: "quelqu'un". Il me parle de ses affaires et de choses diverses. Puis, brusquement, il me dit:

—Je voudrais me confesser.

Je lui indique mon prie-Dieu.

Là, il me dit tout ce qu'il a à me dire.

Et moi, j'en fais autant.

Puis, il se relève. Je ne sais plus rien de ce qu'il vient de m'avouer. L'instant solennel est "neutralisé". Il n'existe plus.

Et nous parlons d'autre chose, comme s'il ne m'avait rien avoué; et moi, rien entendu.

Cela est beau de toute la beauté du pardon céleste.

* * *

Ne posez donc pas la question inutile: faut-il me confesser. . .?

Confessez-vous n'importe où. . .à n'importe qui. . . .

Mais confessez-vous. . . Et à fond. . . . Et dites tout, en commençant par ce qui vous pèse le plus.

Pierre l'Ermite

La Canadienne française

Un des rédacteurs du "MacLean's Magazine" (15 février 1950) vient d'écrire un article auquel la gent féminine du Québec n'a pas dû rester insensible. L'article en effet s'intitule "The most glamorous girls live in Quebec". L'auteur, M. Gordon Sinclair, après quinze ans de voyages à travers presque tous les pays du monde, après des séjours à Hong-Kong, New-York, Hollywood, Venise, Bombay, Monte-Carlo, Paris, etc., nous avoue que pour lui les Canadiennes du Québec non seulement forment le groupe féminin le plus intéressant du Canada, mais l'emportent sur toutes leurs rivales par leur personnalité et leur gaieté.

Elles ont de la personnalité, écrit-il, et c'est quelque chose que vous ne pouvez ni acheter, ni mendier, ni voler, ni emprunter. Elles ont de la vivacité, de la qualité, du flair, un parfum, de la grâce, du style, du chic, et surtout de la vie, de l'animation. Le secret de la vraie gaieté, c'est elles qui le possèdent.

Tous ces compliments n'auraient sans doute pas valu la peine d'être relevés et signalés ici, si l'auteur n'avait cru bon d'indiquer ce qui lui semble la source et la cause de cette beauté chez la Canadienne française: la vie et l'éducation familiales, et, dès lors, son article apparaît comme une sorte d'hymne à la louange de la famille de chez nous. Qu'on lise plutôt:

Petite fille, notre soeur de langue française appartient, règle générale, à une famille nombreuse et ne peut que difficilement chercher ou fixer toute l'attention de son père et de sa mère, à l'exclusion égoïste des autres. Jeune fille, elle devient ordinairement un centre d'attirance pour un autre foyer qu'elle fondera. Elle sait qu'elle est nécessaire et qu'elle est désirée, et cette connaissance lui est un tonique et lui donne un éclat à voir. . .

Les Canadiennes se préparent au mariage de façon pratique avec l'idée bien nette qu'une famille n'est pas une espèce d'aventure imaginaire par delà l'horizon, mais le but même de l'union. Les Canadiennes ne s'en portent que mieux, spirituellement et physiquement. Le foyer est la base de la nation et de la civilisation, et les filles de Québec le savent mieux que quiconque. . .

La gaieté contagieuse des jeunes filles de chez nous semble avoir particulièrement frappé l'auteur, et encore là il sait en trouver l'origine au bon endroit:

Je n'ai pas vu de jeunes filles qui dépassent, et très peu qui égalent la Canadienne, soit pour la mobilité expressive du visage, soit pour son rire joyeux. . . Je veux dire le rire de la gaieté, de la bonne humeur et du bonheur. Et il y en a à revendre bon marché dans toute soirée de famille au pays de Québec.

Comparant ensuite l'éducation reçue par les jeunes filles au sein des familles anglo-canadiennes et des familles canadiennes-françaises, M. Sinclair fait ces réflexions:

Les jeunes filles du Canada français sont pour la plupart moins repliées que les autres et plus sûres d'elles-mêmes. Dans les foyers où elles furent élevées, il y avait moins d'argent et de voitures que dans la plupart des foyers de langue anglaise, mais plus de frères et de soeurs. Elles ont dû alors compter sur elles-mêmes pour s'amuser chez elles plutôt qu'au cinéma, au bal et dans les soirées loin de la maison. Elles sont devenues des hôtesses remarquables et ont appris l'art de faire rebondir une conversation.

Parmi les Canadiennes, la moyenne de celles qui savent chanter ou jouer quelque instrument de musique est environ deux fois plus élevée que la moyenne des jeunes filles de langue anglaise. Même la timide petite fille du pêcheur sait comment faire marcher sur des roulettes la conversation et la faire tourner sans recourir à la température et sans paraître ni ennuyée ni ennuyante.

Trop souvent, parmi les Canadiens français, il est de mode de dénigrer leur manière de vivre et de prêcher l'imitation des autres. Il est bon qu'un témoin désintéressé vienne leur apprendre que "The most glamorous girls live in Quebec" et que cette beauté, c'est en grande partie le sens canadien-français de la vie qui la donne et la conserve.

Relations.

Dix conseils de Jefferson

Thomas Jefferson fut un moraliste de la vie pratique. Il a laissé dix conseils qui valent à être rappelés:

1.—Ne renvoyez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

2.—Ne dépensez jamais votre argent avant de l'avoir gagné.

3.—N'achetez rien d'inutile, sous prétexte que c'est bon marché.

4.—Ne regrettez jamais de n'avoir pas assez mangé.

5.—Le travail fait de bon coeur ne fatigue jamais.

6.—Ne recouvrez pas à autrui pour faire ce que vous pouvez faire vous-même.

7.—La vanité et l'orgueil coûtent plus cher que la faim et la soif.

8.—Commencez les choses par le commencement.

9.—Gardez-vous des soucis et des peines qui ne sont que dans votre imagination et qui n'arrivent jamais.

10.—Compter jusqu'à dix avant de parler quand vous êtes mécontent et jusqu'à cent quand vous êtes en colère.

Distraction d'un peintre

Le célèbre peintre anglais Lawrence était extrêmement distrait.

Il avait entrepris le portrait de la comtesse de Mexborough qui tenait son bébé dans ses bras.

Au bout de quelques séances, l'artiste qui n'avait pas beaucoup de suite dans les idées, emporta sa toile en disant qu'il demanderait à la comtesse de revenir poser chez lui, à ses premiers loisirs.

Des mois, puis des années passèrent sans qu'on n'entendit parler du peintre ni du portrait, lorsqu'un jour lady Mexborough reçut un billet de Lawrence la priant de venir poser et de ne point manquer d'amener son bébé avec elle.

—J'irais bien volontiers, répondit la comtesse, mais quant à mon bébé, je né pourrai pas l'amener, car il est actuellement officier dans la garde royale.

Au cimetière

Entre jeunes bavardes

—Sais-tu ce qu'il fait, le papa d'Henriette?

— Non, mais je crois qu'il ne fait rien.

—Alors, il doit être dans le gouvernement!

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Quel bèl ami!

Ce 17 mars 1950

La Survivance,
Edmonton.
Monsieur le rédacteur,

Je ne vous cacherai pas que j'ai peine à contenir mon indignation. Vous, un Canadien français de bonne souche, m'assure-t-on; vous, un patriote qui défendez chaque semaine la cause française, vous avez accepté de publier une lettre indigne sur une question que je n'oserais pas préciser.

Et cette lettre était écrite par un "ami de langue anglaise"! Vraiment! C'est le bouquet!

Je ne puis imaginer, monsieur le rédacteur, que vous n'ayez pas vu l'hypocrisie qui se cache dans cette lettre outrageante. C'est peut-être pour cette raison que vous en avez permis la publication, et ce serait votre excuse. Mais tous vos lecteurs ont-ils vu comme vous cette hypocrisie qui est plus condamnable que les "moeurs françaises"? Le Christ Notre-Seigneur a pardonné à de grands pécheurs, mais il a traité très durement les Pharisiens hypocrites, ces sépulcres blanchis.

Votre "ami de langue anglaise" fait des gorges chaudes des "moeurs françaises", mais les siennes! Est-ce qu'elles sont meilleures? Il s'égaye de choses qu'il condamne et il en demande davantage. Nous n'avons pas besoin d'en savoir plus long à son propos.

L'hypocrisie de la lettre que vous avez publiée est bien particulière à une race. "Save face"! Cela dit tout.

Des amies à qui j'en ai parlé m'ont dit que la lettre n'est qu'une plaisanterie. Si oui, je trouve qu'elle est tout à fait de mauvais goût. Il est triste de penser que vous avez consenti à être complice de cette plaisanterie en la publiant.

On critique sans gêne bien des choses françaises dans la Survivance depuis quelques semaines. J'ose souhaiter ici, vu que vous accordez tant de liberté à vos lecteurs, un changement à la direction.

Une lectrice.

N.D.L.R.— La Survivance ne prend pas la responsabilité des lettres qui paraissent sous la rubrique Tribune Libre. Tous nos lecteurs en sont informés depuis longtemps.

2.—Je pense que notre "ami" de langue anglaise se moque autant de lui-même que des autres. En tout cas, sa lettre pose un problème qui devrait être compris ailleurs que chez nous. Si des livres et des chants français font à la France une mauvaise propagande et lui donnent une réputation qu'elle ne mérite pas, à qui la faute?

3.—Peut-on blâmer ceux qui combattent les chansons grivoises et à double sens, qu'elles soient canadiennes, américaines, anglaises ou françaises? L'étalage de la pourriture n'est pas plus recommandable que l'hypocrisie. Quand toutes les forces morales du monde sont mises en danger par les attaques formidables du communisme, nous avons mieux à faire que de pratiquer de petits jeux de décadence.

4.—Je puis assurer "Une lectrice" que son dernier souhait se réalisera. J'aurai bientôt le plaisir de lui présenter ma tête sur un plateau.

S. P.

A la recherche des causes

Monsieur le rédacteur,

Puis-je présenter les commentaires suivants pour le bénéfice de cet Anglais qui signait "Un ami écoutant de CHFA", et pour celui de plusieurs autres?

Il est assez naturel qu'aux oreilles d'un Anglais le chanteur français qui ravale sa propre race paraisse d'un singulier comique. Seulement, si ce brave Anglais admire et réclame tout particulièrement la chanson "Comme tout le monde", s'il trouve très égayant que toutes les femmes françaises "aiment pas seulement avec le mari", c'est qu'il ne possède qu'une incomplète connaissance du français, et des Français, et de Maurice Chevalier. Lorsque celui-ci déclame qu'après tout "on s'aperçoit qu'on est cocu, comme tout le monde", il n'ajoute pas: "en France". Son " comme tout le monde" n'accorde pas d'exceptions, ni pour les Anglais, ni pour personne.

Avec un complet mépris, le cabotin favori des mesdames Bovary d'Hollywood et de Paris proclame que la femme honnête est un mythe, qu'elle n'existe et n'a jamais existé nulle part au monde.

Et quant à CHFA, si l'on y approuve et acclame Maurice Chevalier, si on l'y trouve admirable au point de le mettre en vedette, au-dessus de tous les autres, c'est apparemment pour nous bien indiquer que, de tous les chanteurs, il est celui qui connaît le mieux son affaire, qu'il est, entre tous, pour la formation de notre jeunesse, le meilleur des modèles à suivre.

Ceci continue, et depuis longtemps, à me sembler si étrange qu'il me vient à d'esprit des suppositions, assez logiques, mais dont je veux encore douter.

Serait-ce qu'à CHFA, en marquant si nettement cette prépondérance, cette prédilection, on désirerait nous persuader qu'en Alberta, comme partout ailleurs, il n'est pas une seule épouse, pas une mère qui ne soit point adultère?

Ou serait-ce que les messieurs qui, si fièrement, nous campent l'insultant personnage, voudraient ainsi, par la voix de leur idole qu'ils envoient ici vomir sa bave sur ma mère, nous insinuer qu'on ne doit pas prendre l'adultère au sérieux parce qu'eux-mêmes, tout premiers, se croient peut-être pétris de cette pâte? Et serait-ce que leur mère à eux, désirent que son mari soit "comme tout le monde" et l'ayant abondamment trompé, ils aimeraient voir quantité d'Albertains pourvus d'une hérédité aussi incertaine que la leur? ? ? ?

Il n'est pas impossible que cette explication soit la bonne, mais il est possible qu'il y en ait une autre.

Tout de même, s'il n'est pas très étonnant qu'un Maurice Chevalier puisse hoqueter ces choses-là dans des milieux parisiens où l'impudeur est devenue si infâme et l'honneur si lâche que pas un mari, pas un fils, n'ose se lever pour monter sur la scène et souffleter l'insulteur, il me paraît stupéfiant qu'on nous l'apporte, cet insulteur, pour le mettre en tête du programme, ici, en Alberta, où, catholiques, nous aimons et respectons encore assez notre prochain pour continuer de croire que l'immense majorité de nos mères et de nos épouses sont chrétiennes; que le mariage demeure pour elles un sacrement, et non point un objet de moqueries comme il l'est parfois à CHFA.

Et la prochaine fois, M. le rédacteur, afin de découvrir quelque autre explication du phénomène qui m'intrigue, je tâcherai d'imaginer que je suis l'un des directeurs de notre poste, et d'examiner si, au lieu de simplement placer Maurice Chevalier, avec des chansons à peu près convenables, au milieu des autres chansonniers français, d'examiner, dis-je, si vraiment il existe de sérieuses raisons pour le maintenir, en vedette, sur son piédestal.

Georges Bugnet.

P.S.— Tous les Albertains devraient garder les présents exemplaires de La Survivance. Dans deux ou trois ans, il sera, je crois, bien amusant de retrouver quelques-uns des premiers plats que CHFA servait à ses auditrices pour les aider à conserver leur langue et leur foi.

Gunn, R.R.1. G. B.
Alberta.

"C'est pas trop mal"

Frog Lake, Alberta
13 mars 1950.

Cher M. le rédacteur,

Accorderez-vous un petit coin à un autre Métis qui désire dire son mot, lui aussi, au sujet de la "Radio"? Je n'ai, hélas! ni l'instruction, ni la facilité de m'exprimer de mon cousin Tit-Jean. Ce qu'il écrit doit avoir du bon sens puisque mon curé l'approuve. Pour moi, cela me dépasse. Mais ce que je sais, c'est que nous, membres de la Colonie Métisse de Fishing Lake, sommes bien contents de pouvoir écouter un poste comme CHFA qui nous envoie de la belle musique, des beaux programmes religieux et surtout du français, ce beau français d'une partie de nos ancêtres dont nous étions à perdre même le peu qui nous restait.

Nous sommes bien reconnaissants aussi à Monsieur le curé de Partoutville de nous jouer de temps à autre un disque cris et d'amener au microphone des Pères pour nous adresser quelques mots dans la langue de l'autre partie de nos ancêtres. Nous espérons bien qu'il continuera lui-même encore longtemps à se faire entendre. A l'écouter on a presque envie d'être malade pour pouvoir bénéficier pleinement de ses sages conseils.

Pour ce qui est de ces annonceurs dont on prétend que le langage est de l'Iroquois, on se trompe, cousin Johnnie. J'ai visité Caughnawaga quand j'étais dans l'armée et je puis t'assurer que ça ne sonnait pas comme ça "pantoute" Pas de blague, vieux, ça sortait autrement que ça. Il me semble plutôt que nos gars sont aux prises avec une patate chaude ou avec leur chique sur le mauvais bord. Voilà tout.

Bien, j'ai dit mon mot, M. le rédacteur. Je vous charge de faire mes saluts à tout le monde.

Bien à vous,
William Letendre

Quelques questions

Monsieur le rédacteur,

Dans la récitation du "Notre Père", doit-on dire: "Donnez-nous en ce jour" au lieu de "aujourd'hui"; et "notre pain de chaque jour" au lieu de "notre pain d'aujourd'hui"?

Dans la récitation du "Je vous salue, Marie", doit-on dire ou peut-on dire: "Et Jésus, le fruit de votre sein, est béni," au lieu de "Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni"?

Finalement, pourquoi quelques-uns disent-ils: "Priez pour nous, PAUVRES pécheurs" au lieu de "pécheurs" tout simplement?

Questionneur.

N.D.L.R.— Dans la Sainte Bible, traduction d'après les textes originaux, du chanoine Crampon, nous lisons: "Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni" (S. Luc, chap. I, v. 42).

La deuxième partie de l'Oraison dominicale se lit ainsi: "Donnez- nous chaque jour le pain nécessaire à notre subsistance; et remettez-nous nos péchés, car nous remettons nous-mêmes à tous ceux qui nous doivent; et ne nous induisez pas en tentation" (S. Luc, chap. II, vv. 3 et 4).

Dans la traduction française autorisée du catéchisme de Baltimore, en usage dans nos écoles, nous lisons: "Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni."

Et: "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. ..."

Règle générale, quand des variantes d'un texte de prière sont répandues parmi les fidèles et que les évêques en approuvent ou en tolèrent l'usage, les prêtres et les fidèles peuvent dormir en paix. Ni le dogme ni la morale ne sont en danger.

Nous croyons que Dieu recevra favorablement toute prière orthodoxe, faite **avec foi et amour**, même si celui qui **la récite oublie de penser** aux points et aux virgules, et qu'il lui arrive d'y faire des liaisons dangereuses.

La récréation est indispensable à la santé et au bonheur. Chacun devrait prendre le temps de se reposer et d'avoir du plaisir et chacun devrait avoir un violon d'Ingres.

Un autre Métis nous écrit

4091, Scoles St.
Riverside, Californie
15 mars 1950

Monsieur le rédacteur,
La Survivance,
Edmonton, Alberta.
Cher Monsieur,

Puis-je solliciter l'hospitalité de votre Tribune Libre pour adresser quelques mot à Jean Peau d'Ours? Merci.

Cher Maskewegan.

J'ai lu avec plaisir ton intéressante lettre publiée dans la Survivance le 22 février et puisque nous sommes tous deux alumni du Petit Séminaire de St-Albert, je me permets de te parler sur ce ton familier. Nous avons une autre chose en commun, nous sommes tous deux Métis. Toi métis cris français, moi acadien-irlandais. Ta lettre à la Survivance démontre que tu as fait plus de progrès en français que moi et, je serais plus à mon aise de t'écrire en Cris, mais Kiyam.

Au sujet de la Radio, Poste CHFA, j'ai examiné l'horaire de ses émissions et je suis émerveillé de la variété qu'on y trouve; c'est sa mission de produire un programme varié pour satisfaire à tous les goûts. Ce poste naissant mérite le support de tous ceux qui aiment le français, langue presque aussi belle que la langue Crise. Tapwe wiya! (Mon autorité pour cette dernière remarque: le Père Lacombe et le Père Beaudry).

Mais je vois qu'il y a des choses que tu n'apprécies pas dans ces émissions de CHFA et vais éssayer de te mettre sur le bon chemin. D'abord il faut admettre que c'est très difficile de plaire à tout le monde. Il convient que nos goûts soient différents, autrement il aurait fallu ne pas instituer le sacrement du mariage!

Dans la partie récréative, tu n'aimes pas les chansons de Québec; que ne donnerais-je, moi, de pouvoir les entendre chanter comme ma mère les chantait! Et les cowboys, ce n'est pas de l'histoire ancienne comme tu dis: au contraire, c'est bien actuel. Il y aura toujours des cowboys tant qu'il y aura des vaches. Tu ne me feras pas croire qu'à Pincher Creek il n'y a plus de Lagrandeur, Pelletier, Cyr et autres de ces vaillants vaqueros. Tu trouves ce genre de chansons "à faire pleurer" — Manaskatch! Sont-elles plus gémissantes que celles que tes ancêtres chantaient aux nimihituwina au son du tambour? Dans mon jeune temps, je passais des heures à écouter chanter le vieux Wabisca à Athabasca Landing et je t'assure que j'aimais ça. Matte mina aie! aie! aie!

Les chansonnettes françaises! Qu'elles sont gaies et charmantes! Il faut bien rire de temps à autre et oublier nos petites misères. Kayas, mon vieil ami le Père Beaudry et moi, faisions souvent le trajet d'Edmonton à Athabasca en buggy. Nous nous arrêtions toujours en chemin au presbytère du curé Normandeau à Legal, où après le souper ces deux Révérends, qui s'appelaient nistaw, me conduisaient à l'harmonium pour accompagner le clergé regulier et séculier dont le repertoire était considérable et ne se limitait pas à des ayamiheurnakamina. Le bon Père Beaudry avait de grands talents et lui aussi était un abitawokosissan et le curé Normandeau un fier bon Canadien. Tu donnes crédit à la maîtresse d'école pour le paragraphe de ta lettre à propos de ces chansons légères. Dans mon temps, j'ai connu des maîtresses d'écoles dans l'Alberta qui n'étaient pas aussi "chemise-empesée", pour traduire littéralement un américanisme.

Mais je vois que tu trouves qu'il y a beaucoup de bon au poste CHFA et je me réjouis de ce que ta vieille qui a 71 ans bien comptés frissonne à la voix de Tino Rossi. Elle a du goût, et mes félicitations à cette jeune "bobby-soxer". Toi, mon vieux, ne sois pas si sérieux; tu vas te pétrifier et mourir avant ton temps.

Une autre chose, les orchestres Jazz-Américain que tu n'aimes pas. C'a tout de même sa place à la radio pour amuser les jeunes. Comme les Français, les Américains aiment la gaieté même quand tout va mal. La comédie, le jazz, la belle musique classique, les chansons à répondre, il faut tout ce pot-pourri-la, c'est bon pour le moral, sans compter que dans nos orchestres-jazz, les musiciens canadiens sont nombreux. Nous aimons à avoir parmi nous ces artistes et eux aiment les salaires qu'ils reçoivent dans ce pays, encourageons-les.

Dans ces quelques mots, j'ai essayé de dire qu'un poste de radio a la tâche d'essayer de plaire à tous, comme tous les théâtres, etc. CHFA fait bien

Kitatamiskatin nitchas!
Nehiassis.
Riverside, Californie.

Ruse d'un journaliste

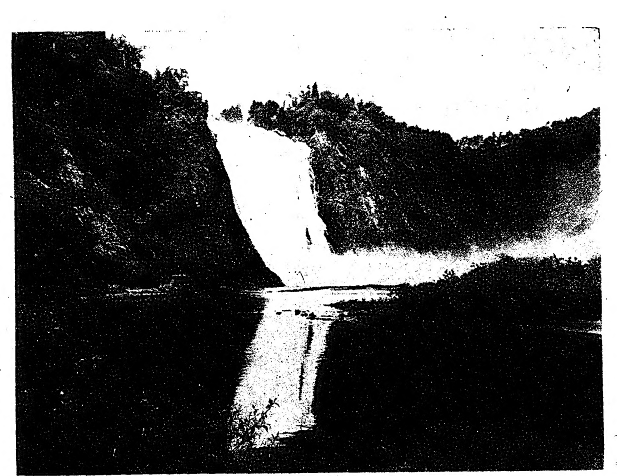
Pendant les difficultés entre Autrichiens et Serbes, avant la guerre de 1914, on avait défendu aux journaux, sous les peines des plus sévères, de publier toute nouvelle au sujet de mobilisation et de mouvements de troupes. Cependant, un journaliste d'une ville hongroise, brûlant du désir d'informer ses lecteurs de la mobilisation du régiment de la garnison, inséra dans son journal la note suivante:

"Nous apprenons avec le plus profond regret que notre sympathique et très honorable colonel a été obligé de se rendre dans le Midi pour des raisons de santé. Mais notre colonel bien-aimé, étant à la fois un grand seigneur et un philanthrope, a emmené avec lui tout son régiment."

Et l'on ne put rien dire.

"Je me souviens"

Visages du Québec



Photographie du Service de Ciné-Photographie
Office Provincial de Publicité Québec.

La Chûte Montmorency, à quelques milles de la ville de Québec. En plus de constituer une des plus grandes beautés naturelles de la région, la chûte et la rivière Montmorency sont des noms qu'on retrace souvent dans la grande comme dans la petite histoire de la Nouvelle-France.

LEGAL

Lundi soir, le 13 mars, avait lieu dans la salle publique de M. Lamarche, l'assemblée annuelle de la coopérative de la paroisse. Le nombre des membres et des visiteurs présents à cette assemblée a dépassé l'espérance des organisateurs et a établi un record. C'est grâce évidemment à l'initiative des directeurs qui ont habilement préparé cette assemblée et y ont apporté, outre les routines de toute assemblée, des accessoires attrayants et instructifs.

Les membres ont heureusement pu constater, par les rapports donnés, que leur association a fait d'immenses progrès au cours de la dernière année. Evidemment toute bonne oeuvre n'avance pas sans difficulté. Le problème urgent de la coopérative est la construction d'un nouveau magasin, puisque la bâtisse actuelle est insuffisante pour les besoins de l'association. L'assemblée a accepté le plan de construction proposé par les directeurs. Reste à savoir si les fonds nécessaires pourront être recueillis avant longtemps. Les directeurs ont fait un appel urgent aux membres et espèrent que la réponse sera favorable. Nos meilleurs voeux de succès!

* * *

La présentation de la comédie dramatique du C.Y.O. de la paroisse, en l'honneur de Mgr Emile Tessier, ancien curé, a remporté un succès inattendu. Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier encore une fois Mgr Tessier de l'honneur de sa présence et des bons mots qu'il a adressés à ses anciens paroissiens en cette occasion. Nos sincères félicitations aussi à M. l'abbé René Jacob, vicaire, directeur de cette séance, qui est sans contredit, maître dans l'art dramatique. Nous voulons remercier aussi les jeunes qui, sous son habile direction, ont fait preuve de leur savoir-faire. La chronique des jeunes vous donnera de plus amples détails. Merci aussi à tous les paroissiens et amis qui ont généreusement secondé leurs efforts par leur présence. Plus de quatre cent trente personnes remplissaient la salle. Ils garderont tous, certainement, un heureux souvenir de cette belle soirée.

* * *

On nous dit que Mme Fortunat Larose a fait un séjour à l'hôpital de Westlock d'où elle nous est revenue en fin de semaine en meilleure santé. Nous souhaitons aussi un heureux retour à Soeur Bezaire, maîtresse du grade sept, qui nous est revenue depuis quelques jours. M. Jos. Vaugeois et Mme Arthur Bergevin sont encore à l'hôpital général d'Edmonton.

* * *

Une importante assemblée de l'A.E.B. A. eut lieu à Saint-Albert samedi dernier le 18 mars. Nous sommes heureux de dire que notre paroisse y fut honorablement représentée, car plus d'une quinzaine des nôtres s'y rendaient: clergé, maîtresses et commissaires. D'importants problèmes ont été discutés, surtout l'enseignement du français dans nos écoles.

* * *

On nous dit que l'examen de catéchisme de Pâques aura lieu dans nos écoles le 28 mars prochain. Nous invitons d'avance nos écoliers à bien s'y préparer au cours de cette semaine. Nous leur souhaitons aussi bon succès.

NAMPA

Colonisation

Message à ceux qui veulent s'établir.

Chers amis de l'Est,

Venez, vous aussi, prendre de l'excellent terrain.

Voilà l'en-tête d'une lettre circulaire à nos bons amis de l'Est.

Nous adressons la même invitation à nos amis de l'Ouest qui veulent établir une famille nombreuse sur une bonne terre. Nous en avons plusieurs de disponibles dans Nampa et dans la nouvelle paroisse que nous organisons.

Les prix varient entre $1,100. et $7,000. Le terrain est excellent, la situation de belles aubaines. Ainsi la semaine dernière, un brave père de 11 enfants achetait 3 quarts de section passablement ouverts, avec, en plus, maison, garage, 4 graineries, etc., pour la somme de $11,000. Le terrain est excellent la situation avantageuse.

Nous avons plusieurs demandes de renseignements et nous nous faisons un plaisir de répondre. Trois de nos braves arrivants buchent avec entrain le bois pour leurs maisons. D'autres se joindront à eux la semaine prochaine. C'est la coopération, au complet: coopération pour couper le bois, coopération pour bâtir; ce sera la coopération pour défricher et semer. La coopération bien pratiquée réalise des merveilles parmi des gens qui ne voyaient pas jour de réussir, faute de capital.

Le comité vient aussi de découvrir un beau projet pour les jeunes qui veulent s'établir. Que plusieurs coopérateurs se joignent à nous! S'ils savent vouloir tirer franc. ils s'entendront bientôt de voir un succès qu'ils n'osaient espérer.

Adressez vos demandes à M. H. Tremblay, secrétaire du Comité de Colonisation, casier postal 242, Nampa, Alberta.

"Deux années de résidence pour prendre un Homestead?"

Notre Comité de Colonisation envoyait la semaine dernière une requête à l'honorable M. Lucien Maynard pour qu'il convainque le Gouvernement d'amender cette clause si funeste à nos parents et amis qui arrivent de l'Est et des autres provinces.

Nous faisions remarquer à M. Maynard: 1.—qu'un nouvel arrivant doit attendre quatre ans avant de retirer quelque bénéfice d'un terrain; 2.—que le gouvernement gagnerait à favoriser le développement rapide de l'agriculture; le chiffre de production de la province serait augmenté, par le fait même, et ce cher gouvernement ne dédaigne pas non plus la taxe de l'impôt sur le revenu.

Pour nos propriétaires canadiens qui ont signé la requête, c'est un poids de plus dans la balance pour obtenir le changement de cette loi désavantageuse pour eux.

Le Comité des Rédactrices

McLENNAN

La soirée de dimanche, offerte par les Chevaliers de Colomb, a été un succès, tant au point de vue financier que par la diversité des attractions. La soirée débuta par une séance de cinéma donnée par le R.P. Lessard, o.m.i., suivie des jeux de whist et de bridge, divisant l'assistance en deux parties au choix des joueurs. On profita de l'occasion pour tirer quelques jolis objets, avec le concours du Dr Piché. Mme L. Chalifoux, MM. Paul Dubrûle et Georges Côté furent les gagnants. Mlle M. Dubrûle reçut le prix d'entrée. Les premiers prix de bridge furent gagnés par M. Landry et Mme Kirkland; les prix de consolation par Mme Landry et Dr Piché; les premiers prix de whist, par M. Adj. Marcoux et Mme J. Lessard. Mme A. Demeule gagna le prix de consolation. M. F. Lamarre gagna le prix des dés. Mme Emile Dubrûle et les dames de son comité servirent ensuite un goûter abondant et délicieux pour terminer cette intéressante et agréable réunion.



M. et Mme J.-R. Patenaude sont allés faire du ski dans la région de Banff, à la dernière excursion de la saison. M. Patenaude, chef de bureau au Canadien Pacifique, à Edmonton, a organisé ce genre d'excursions devenues très populaires, en 1937, et il continue d'en faire partie chaque année. Sur la photo, on le voit en compagnie de Mme Patenaude et de ses deux enfants, Simonne, quatre ans, et Bobby, deux ans, qui sont bin décidés à suivre l'exemple de leur père.

Tribune-libre

Encourageons notre poste

Bonnyville, le 20 mars 1950

La Survivance,
Edmonton.

Monsieur le rédacteur,

Depuis quelques semaines, je vois dans la Tribune Libre toutes sortes de critiques à propos de notre poste CHFA. Pour moi, je n'ai rien trouvé encore à critiquer. C'est peut-être l'instruction qui me manque. En bonne vérité, si les gens qui écrivent ces lettres avaient un peu de sang canadien dans les veines, ils auraient honte de se piquer les uns les autres comme ils le font.

Si j'ai bien compris les discours à l'ouverture de CHFA, notre poste était bien canadien-français, mais pas métis, ni anglais, ni bilingue.

D'après moi, le gérant, le directeur et les prêtres qui doivent veiller à la bonne tenue du poste, connaissent leur affaire; ils savent ce qu'ils font. Ils n'ont pas besoin des Métis et des gens qui ont commencé des critiques plutôt gênantes. Ce sont nos bons Canadiens français qui ont travaillé dur pendant des années pour avoir ce poste. Il me semble qu'on devrait l'encourager et le louanger au lieu de le critiquer. Heureusement que les lettres que vous publiez contiennent aussi des compliments de temps à autre. Je souhaite qu'à l'avenir vous y trouviez assez de compliments pour enterrer toutes les critiques.

Un vrai Canadien français qui n'aime pas à critiquer les anti-anglais ni les Métis.

* * *

Une séance à la Législature

Ce 20 mars 1950

Monsieur le rédacteur,

Nos hommes d'Etat sont actuellement réunis à l'édifice du Parlement pour délibérer, paraît-il, et légiférer.

Poussée par la curiosité, je m'y suis rendue un certain lundi après-midi, et voici ce que j'ai vu et entendu.

Trois heures précises. La séance s'ouvre. Après les formalités d'usage, le travail commence. On mentionne les bills Nos 6, 9, 12, etc. Les membres répondent: "Agree, Agree". Ils doivent les connaître par coeur de la première à la dernière ligne, car à peine jettent-ils un coup d'oeil sur le texte déposé sur leur pupitre.

C'est le règne de la monotonie. Celle-ci est rompue, enfin, par un député qui parle et parle, brasse les mots, les entassent, mais l'effet semble très vague et incertain sur l'auditoire.

Quelques députés sont à demi couchés dans leur fauteuil; ils semblent perdus dans la fumée de leur cigarette et les nuages. D'autres, avec une nonchalance incomparable, une jambe par-dessus le bras du fauteuil, lisent les journaux et bougent un peu lorsqu'un page leur remet un petit billet envoyé par un autre député qui paraît s'embêter autant qu'eux. Un autre, au bout du banc, cogne des clous et le ronflement de son voisin doit le déranger puisqu'à un moment il lui pousse une pointe dans le côté gauche. Avec un sursaut, celui-ci se redresse, se frotte les yeux et semble prendre la décision de rester éveillé au moins cinq minutes.

Un membre de l'opposition attaque l'administration créditiste. Aussitôt, on entend MM. Manning et Maynard crier: Order, order.

Les galleries sont à peu près vides. On y remarque surtout un groupe de jeunes étudiants qui sont venus, accompagnés de leur maître, admirer la démocratie en action. Gagnés par l'ambiance générale, ils bayent aux corneilles, ne quittent plus l'horloge des yeux et attendent le coup de quatre heures pour s'en aller. Plusieurs font remarquer: "Ah! voilà comment on administre les affaires de la province. Très intéressant!"

C'est dommage que Jean Peau d'Ours ne puisse jouir d'une séance du Parlement. Il y trouverait bien plus de raisons d'exercer sa verve que ne lui en fourniront jamais les programmes de CHFA.

L. D.

Tangente

Baptême.—Dimanche le 12 mars dernier, fut baptisé par le R.P. curé, Joseph Roger Albert, né le 3 mars, enfant de M. et Mme André Pelletier (Annie Purcha). Les parrain et marraine furent M. et Mme Philippe Pelletier, oncle et tante de l'enfant. Félicitations aux parents!

Le 21 février, le R.P. Oscar Pinard, o.m.i., accompagné du R.P. Marcotte, o.m.i, curé d'Eaglesham, bénissait en présence des ouvriers, l'endroit où le puissant instrument perforateur de l'Imperial Oil tentera de découvrir un lac de pétrole. Le 9 mars, l'équipement de la compagnie était suffisamment complet pour commencer les travaux de creusage.

Les frères Lacquement, d'Edmonton et de la région de Bonnyville, sont arrivés dans notre localité pour un projet d'entreprise commerciale.

M. Josaphat Boivin est suffisamment installé dans notre village pour offrir à la population les services d'un magasin général. Mardi le 21 mars est la date de l'ouverture. Bon succès à toutes ces initiatives!

* * *

Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., a poussé la générosité jusqu'à venir rencontrer les parents de Tangente dimanche soir le 12 mars, en vue de fonder une association des Parents et Maîtres. 22 familles étaient représentées à cette assemblée. Merci à Mgr Routhier pour son encouragement et son dévouement à la cause éducationnelle!

Les assistants ont résolu de former immédiatement un comité des parents. Les officiers sont MM. Donat Sylvestre, Prima Jacob, Napoléon Granger, et Mmes Raoul Duchesne et Alfred Boivin.

* * *

Lundi matin le 20 mars, Mme Arthur Baillargeon est descendu du train N.A.R. avec un gros garçon né à McLennan, le 10 mars. Félicitations aux parents!

Deux familles Boily, venant de Guy et originaires de Kénogami, Jonquière, Chicoutimi, sont établis sur la ferme de M. et Mme Alfred Boivin. Bonne chance aux nouveaux venus!

Dimanche soir le 19, une séance variée et réussie fut donnée à l'école par les élèves sous la direction des maîtresses, les religieuses de Ste-Croix. Félicitations à ceux et celles qui se sont dévoués dans cette soirée et remerciements aux parents pour leur encouragement.

LAC DES OEUFS

(EGG LAKE)

M. Gérald Amiot, qui travaille maintenant à Sedgewick, est venu passer une semaine chez ses parents, M. et Mme L.-G. Amiot.

Mlle Marie-Jeanne L'Heureux, fille de M. Laurent L'Heureux, a dû passer plusieurs jours à l'hôpital du Lac-la-Biche pour une mauvaise grippe.

M. Joseph Malouvet a dû être conduit à l'hôpital, la semaine dernière, pour une attaque de paralysie. Nous souhaitons à ces deux malades un prompt rétablissement.

Mme L.-G. Amiot, ainsi que M. et Mme Albert Gaudet, firent le voyage à Edmonton, la semaine dernière, pour voir leur nouveau petit-fils, né à l'hôpital de la Miséricorde à M. et Mme Bernard Amiot (née Denise Gaudet), de Foothills. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Adrien Amiot et Léo Gaudet. Le bébé est né le 8 mars et reçut au baptême les noms de Florian Joseph. C'est leur troisième fils. Les parrain et marraine furent Léo Gaudet et Georgette Amiot, oncle et tante de l'enfant.

Les visiteurs profitèrent de l'occasion pour visiter notre poste CHFA où ils furent aimablement reçus.

DONNELLY

Le 17 mars, Margaret et Nancy, enfants de Monsieur et Mme Armand Maillot (Norma Aikin), nées le 10 du même mois à l'hôpital de High Prairie. Parrain et marraine, Kennett Aikin et Marian Aikin.

* * *

Dimanche dernier, le 19, dans la demeure de Mme Euclide Richer, un groupe de dames avaient organisé un shower en l'honneur de Mme Benoit Aubin qui vient de donner naissance à un petit garçon, et à une petite fille. De très nombreux cadeaux, tous de bon goût, prouvaient bien en quelle estime on tient la jeune maman.

* * *

Les jeunes amateurs de hockey ont profité des derniers jours de froid pour organiser, dimanche dernier, un tournoi qui devait finir à l'avantage de notre club local des "Midgets". En effet, la première joute entre McLennan et Donnelly se termina par le score de 6-2 en faveur des nôtres; la seconde alignait Falher contre Girouxville et ce dernier club remporta la victoire également par le score de 6-2, mais pour perdre enfin dans une dernière partie aux mains de Donnelly, le score étant 9-2. Dans le but de se pourvoir de bâtons et de balles pour la saison de balle, nos jeunes ont également organisé un tirage qui devrait leur apporter un support très substantiel.

* * *

La famille de M. Olivier Thibault repartait pour Faust en fin de semaine y rejoindre le père qui y dirige les chantiers de la compagnie MacRae.

* * *

Les membres de la coopérative d'habitation recevaient, la semaine dernière, M. J. W. Scott, contracteur de Grande Prairie, et M. J. Paul Reecke, d'Edmonton, assistant gérant de la corporation des prêts pour l'habitation. Il semble qu'avec l'appui de ces deux hommes le projet de construction d'une dizaine de maisons à Donnelly, au cours de l'été prochain, semble en bonne voie de réalisation.

BONNYVILLE

Mardi, le 14 mars, Mme veuve Clairina Blais, fille aînée de M. Charles Lirette, unissait sa destinée à M. J.-B. Verrier, de La Corey, veuf depuis vingt ans. Ils sont allés à Saint-Paul et ont été mariés par M. le chancelier Lemelin. A leur retour à Bonnyville, vers 7h.30 du soir, quelques amis intimes se rassemblèrent à la demeure de Mme Clairina Blais et jouirent d'une jolie réunion. M. et Mme J.-B. Verrier demeureront à La Corey. M. Verrier est âgé de 58 ans, et sa femme, de 53 ans. Il était père de 3 enfants, et elle, mère de 6 enfants, tous établis. Nos sincères félicitations aux nouveaux mariés.

* * *

Le 16 mars, vers 9 heures du soir, un terrible incendie ruina de fond en comble l'élévateur de l'Alberta Pacific Grain Co. Près de 8,000 minots de blé furent brûlés aussi. Nos pompiers et plusieurs volontaires, par des efforts surhumains, réussirent à sauver l'élévateur voisin de l'Alberta Wheat Pool. Les étincelles s'obstinaient à vouloir envahir cet élévateur, mais la sagacité de nos hommes ont eu le dessus. L'Alberta Pacific Grain Co était sous la gérance de M. Armand Ouellette. Ce dernier eut le malheur de faire brûler son automobile qui était près de l'élévateur. Nos sympathies à notre brave jeune homme! Seuls les registres ont été sauvés du feu.

L'abîme appelle l'abîme! Voilà qu'après avoir travaillé toute la nuit pour réparer quelques dommages causés à la pompe à incendie, nos pompiers durent combattre un autre feu, le lendemain, chez notre tailleur, M. Jacques Baril. Ils arrivèrent en toute hâte au son de la sirène et réussirent à sauver la bâtisse appartenant à Mme L.-P. Corbière, de Mallaig. Le linge et les machineries furent grandement endommagés. Nous devons nos plus sincères remerciements à nos valeureux pompiers et volontaires.

Le feu a commencé par la cheminée défectueuse du bureau de téléphone. M. et Mme Jacques Baril ont toute notre sympathie. Bon courage! M. Baril a ouvert une petite taillerie à côté de M. R. Salley. C'est là qu'il faudra aller le voir pour vos travaux de couture.

M. et Mme L. Gareau ont fait une tournée à la Rivière-la-Paix. Mme L. Gareau et son fils, André, étaient heureux de revoir leurs parents à Donnelly, M. et Mme G. Dandurand, tandis que M. Gareau, agronome, faisait des conférences aux cultivateurs des environs et leur donnait de bons conseils. Tous sont revenus satisfaits de leur voyage.

M. Narcisse Déry, qui avait subi quelques traitements à l'hôpital Saint-Louis, eut le malheur de tomber en sortant de la grand'messe et se fractura une jambe. Nos voeux de prompt rétablissement, M. Déry!

Le R.P. Morin, o.m.i., était de passage à Bonnyville, vendredi. Il allait à la mission de Jack Fish Lake.

Des examens réguliers chez le médecin et le dentiste peuvent beaucoup pour découvrir une maladie à ses débuts et sont d'importants facteurs pour le maintien de la santé.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Dictionnaire Larousse élémentaire, 1120 pages, $1.90. Cours d'éducation physique, illustré, $2.50. Formulaire mathématique, mesures métriques, canadiennes, américaines, le plus complet des formulaires canadiens, $2.50. Manuel d'agriculture, abondamment illustré, relié, $1.50. Frères Maristes, Iberville, Québec.

A vendre, belle couvertures de laine blanche avec tête arc-en-ciel brossé, pure laine, à $9.00, grandeur 72x90. Autre couverture même grandeur non brossée à $7.50. Couvertures pour auto: rouge-vin, carreautées rouge et noir, bleu et noir, brun clair avec brun foncé, à $6.00. Couvertures de lit, 2e qualité: rose, bleu, vert, mauve, rouge vin, à $6.00. Laine à tricoter blanche et grise 2 et 3 plis à $1.35 la livre. Bas pour hommes, même qualité, à $1.00 la paire; bas de toilette pour hommes, en laine commerciale, garantie irrétrécissable et antimite, long, à patron, à $2.50; unis à $2.25 la paire, transport à nos frais. S'adresser à: Manufacture de lainages, Jos. Plante, La Sarre, Abitibi, P.Q.

STENOGRAPHE DEMANDEE
On demande une sténographe bilingue. Position permanente. S'adresser à la Cie F. J. Tonkin Ltée, 11219 avenue Jasper, Edmonton, Alberta.

MAISON A VENDRE
Maison à vendre avec deux lots de 100 pieds de front par 150 pieds de long, sur une cour bien située dans le village de Legal, Alberta. S'adresser à Stanislas Nadeau, Legal, Alberta.

TRACTEUR A VENDRE
Tracteur Cockshutt 70, année 1945. En très bon état. Muni d'un "power take-off", d'un démarreur et de lumières. Prix: $1,100.00. S'adresser à S. Mariacci, Fort Saskatchewan, Alberta.

Pour vos tracteurs et ligne complète de machines Case, Ferguson et Field-Marshall (tracteur Diesel), voyez le Garage de Girouxville. Nous avons machines et réparations en stock. Paul Bourgeois, propriétaire.

MAISON A VENDRE
Maison dans le village de Legal appartenant à M. Baloche. Pour tous renseignements voyez ou écrivez à M. Philippe Arthur Proulx, Legal, Alberta.

TRACTEUR A VENDRE
Tracteur comme neuf, John Deere modèle 16 avec le système hydraulique et muni d'un "power take-off", poulie, démarreur et lumière, complet avec une charrue à deux oreilles et un cultivateur. Prix: $1500.00. S'adresser à E. Nicolet, Falher, Alberta.

TRAVAIL DEMANDE
Charpentier désire ouvrage pour tout genre de construction, spécialement maisons et aussi peinture. Par contrat ou autrement. Adressez-vous à boîte postale 42, Gravelbourg, Sask.

TRACTEUR A VENDRE
Tracteur John Deere 1949, comme neuf; sur caoutchouc; démarreur, lumières. Prix: $2400.00. S'adresser à M. Mariacci, Fort Saskatchewan. Tél. 2715.

TERRE A VENDRE
Quart S.E., Section 34, Tp. 60, Rge 10, 3 milles de Mallaig, 62 acres en culture, 15 acres nettoyés prêts à casser et 15 acres avec branches coupées par un "Bulldozer". Prix $3000.00 comptant. Raison de vente: mauvaise santé. S'adresser à M. Zénon Charbonneau, Mallaig, Alberta.

Gagnez de l'argent à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: COURS MODERNES PRATIQUES ENRG. Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

Bedeau demandé
Bedeau pour prendre soin de l'église. Bon logis. Conviendrait à un homme âgé. S'adresser à M. l'abbé Barbeau, Picardville.

Quart de section à vendre
Quart de section dans Falher. Sud-ouest 15-78-21-5 mér. Bonne terre toute en culture; 1 mille et trois-quarts du village. S'adresser à Mme Gérard Bruneau, Jean-Côté, Alberta.

VANCOUVER

Partie de cartes. Lorsque vous jeûnez, ne vous composez pas une figure triste. Le conseil tombe des lèvres de Notre-Seigneur. Même en temps de carême, les Canadiens savent se jouir honnêtement.

La vie française à Victoria

Les Victoriens ont visité par milliers l'exposition du plan de "Capitale nationale" tenue dans les salles du magasin Eaton en février dernier.

Après sa présentation en primeur à Ottawa, l'exposition a parcouru la province de Québec et a commencé en février son itinéraire transcontinental des villes canadiennes les plus importantes. Victoria a été favorisée, et jusqu'à la dernière heure du dernier jour, l'intérêt fut grandissant. Félicitations aux promoteurs et pour l'ensemble de l'exposition et pour les guides consciencieux en service qui répondirent à toutes les questions d'un public curieux de s'intruire et très intéressé.

Pour nous, Canadien français, il y a un fait important que nous signalons avec bonheur: LE PARFAIT BILINGUISME DE L'EXPOSITION.

Dès l'arrivée, nous nous sentons chez nous. Une inscription "ENTRANCE-ENTREE", nous souhaite la bienvenue. Les coeurs français sont déjà conquis et **partout pas une legende qui ne soit bilingue**; dépliants français, grand album de luxe français, etc., etc. Je n'oublierai pas non plus de parler de trois Canadiens français membres de l'organisation ambulante: MM. Boyer, Mondou et l'exquise Mademoiselle Helène Courtemanche. Bravo! Après le bilinguisme intégral à la Chambre des Communes, le bilinguisme à l'exposition de la Capitale nationale!

Que tous les Canadiens français de l'Ouest se fassent un honneur de visiter cette Exposition de grande classe; adressons-nous à nos compatriotes et demandons-leur de la littérature française. Vancouver aura son tour à compter du 20 mars.

* * *

Les réunions d'affaires et les parties de cartes mensuelles sont toujours en vogue au Cercle de Victoria. La Saint-Jean-Baptiste "provinciale" sera fêtée à Victoria le 25 juin prochain. Les comités spéciaux sont formés, l'enthousiasme règne et l'on veut en faire un grand succès. Nous y reviendrons.

Les classes de français, sous les auspices du Cercle, se poursuivent chez les Soeurs des Saint-Anges avec Soeur Saint-Jean comme titulaire. Dernièrement, les parents et amis se réunissaient dans la salle de la Mission chinoise pour assister à un concert préparé par ces chers enfants. Félicitations aux professeurs et aux élèves. Et nous faisons des voeux pour que la chose se renouvelle.

Programme de la fête des enfants

1.—Chant "O Canada" Conrad Scheller accompagnateur.
2.—Duo de piano par Roland et Conrad Scheller.
3.—Déclamation "Ma Main" par Daniel Nadon.
4.—Solo de piano par Gérard La-Plante.
5.—Accordéon et violon par Clément et Fernand Nadon: Gérard La Plante accompagnateur.
5.—Récitation "Mon Grand-Père" par Gérard La Plante et Fernand Nadon.
7.—Solo de piano par Roland Scheller.
8.—Chant par Maurice Jacob et Fernand Nadon; Mlle Guertin (Irène) accompagnatrice.
9.—Solo de piano par Conrad Scheller.
10.—Duo d'accordéon et violon par Fernand et Clément Nadon.
11.—Solo d'accordéon par Fernand Nadon.
12.—Récitation "Votre petit chien", Madame" par Richard Nadon.
"Au Vieux Québec."
10 mars 1950.

Terre à vendre à Girouxville
Terre de trois-quarts de section, située à 4½ milles de Girouxville et sur la grande route. Maison et grange modernes finies imitation brique. La ferme est toute en culture et complètement clôturée. Vente pour cause de santé. S'adresser à M. Lucien Smith, Girouxville.

TERRAINS A VENDRE
Nombreux terrains à vendre à Nampa. Nous voulons excellentes familles pour grossir notre nombre, fortifier nos rangs et obtenir nos droits. H. Tremblay, secrétaire du Comité de Colonisation, B.P. 242, Nampa, Alberta.

Le soir du 11 mars, il y eut partie de cartes en la salle Saint-Sacrement. Belle assistance sympathique. Les familles L. avaient organisé le programme. Au microphone de l'annonceur, M. Albert Lefebvre; chants artistiques et variés par le quatuor de la famille Oscar Loiselle, par M. Victor Lévesque et enfin par une vénérable ancienne, Mme E. Lacerte, qui célébrait ce soir-là ses 77 ans. Un visiteur distingué, le Père Wilfrid Brazeau, o.f.m. nous venait de Trail en compagnie de son confrère le P. Zéphirin Noël. De l'Alberta, nous remarquions M. Jos. Imbeau, M. et Mme Desharais; de la Saskatchewan, Mme Bénard (North Battleford) et J. Loiselle; du Manitoba, Georges Pilon, Marcel Bessette, Joseph Dondo de Winnipeg, M. et Mme Camille Massinon, d'Aubigny, et enfin Mme C. O. Gravel, de Montréal, M. Jos Maheu, de St Georges de Beauce, M. H.-O. Richer d'Esquimalt.

Concert. Il nous fait plaisir de remarquer qu'un jeune compositeur canadien-français, M. Clément Pépin, sera à l'honneur mardi le 14 mars. La troupe Vancouver Symphony présentera l'une de ses compositions intitulée, "Variations symphoniques." L'auteur poursuit actuellement ses études musicales à Paris.

Drame et comédie. Une affiche très curieuse du théâtre de Mantoue (1734) a été découverte par un collectionneur italien. Elle nous apprend le manque de comfort étonnant des salles publiques à l'époque où elle fut placardée. La voici: "Pour permettre à l'auditoire de mieux voir la pièce, les spectateurs du 1er rang devront se coucher par terre, ceux du 2ième se mettre à genoux, ceux du 3ième se tenir assis et ceux du 4ième rester debout. . . .

Ce théâtre n'avait donc rien d'whalogue à celui que nous empruntons gratuitement aux Pères du Saint-Sacrement, (3050 rue Heather) excepté que le public est aussi avide qu'il l'était il y a deux siècles de goûter et d'applaudir les événements théâtraux, admirer les belles pièces françaises interprétées par nos artistes, louanger les talents cachés à mesure qu'ils se développent en beauté.

Le 25 mars prochain, Mme Georges Lambert, directrice de la Troupe Molière, présentera avec une fierté légitime les pièces suivantes: 1 — "L'affaire de la rue de Lourcine," par Labiche, oeuvre impérissable et fourmillante d'intrigues. Par un heureux hasard, les deux gros atouts de la troupe, le Dr. Gaston Robinson et Pierre Vedel, interpréteront les principaux rôles de cette comédie, entourés de Harry et Eva Beauregard, de L. Desautels à la popularité toujours croissante. 2.— Un drame: "Les trois masques", de Charles Méré, servira d'introduction à notre groupe dans le festival de la Colombie. Les rôles seront joués par Pierre Vedel, Armand Jolicoeur, Andrée Delaleux, Mme Marchand, Albert Beauregard, Marcel Leveque, R. Bourget. Des tableaux artistiques neufs sont dûs au talent jeune et au goût exquis de Raymond Campeau. Comme il m'a été permis d'annoncer, il m'a aussi été défendu de trop dévoiler les surprises de cette soirée. A ceux et celles qui poursuivent une oeuvre de culture artistique si louable, apportons notre encouragement, l'appui moral et matériel dont ils ont besoin et dissipons tous les doutes sur l'existence de notre survivance française en Colombie.

A. T.

ST-JOACHIM

Mmes P.-J. Barbeau, P. Dow sont revenues d'un agréable voyage aux Etats-Unis.

* * *

Plusieurs paroissiennes de St-Joachim sont en ce moment retenues dans les hôpitaux; aux dernières nouvelles, elles sont toutes en voie de guérison.

* * *

Dimanche prochain, messe de communion des Dames de Sainte-Anne à 9h. avec chant par leur chorale.

Notre retraite annuelle sera prêchée par le Rév. Père L.-X. Aubin, rédemptoriste, de Ste-Anne des Chênes, Man. Cette retraite aura lieu du 26 mars au 2 avril pour les dames et les jeunes filles. Durant la retraite des dames, il y aura une messe à 9h. suivie d'une brève instruction.

Il parait que nous aurons de nouveaux confessionnaux tout à fait modernes et complètement à l'épreuve du son.

MAILLARDVILLE

N.-D. de Fatima

La mort vient de nous enlever l'un de nos paroissiens les plus chers.

Mercerdi, le 8 mars, après quelques jours de maladie, M. Oscar Marsolais rendait son âme à Dieu. Né dans la province de Québec, M. Marsolais habitait à Maillardville depuis plusieurs années. Il était âgé de 49 ans.

Lui survivent, son épouse; quatre fils; Germain, Michel, Raymond et Henri; trois filles: Angèle, Gisèle et Bernadette; une soeur, Sr. Marie Léontine; sept frères: M. l'abbé Henri Marsolais, de Haileybury, Ont., Lionel, de Maillardville, Philippe, Raoul, Robert, Alain et Emile, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu samedi le 11 mars, en l'église de Notre-Dame de Fatima. Le service fut chanté par l'abbé Marsolais. Le R. P. G. Leduc, o.m.i., vicaire, prononça l'oraison funèbre. Le R. P. J. Lynch, o.m.i., dirigeait le choeur de chant. La maison Pollard avait charge des funérailles.

Le défunt était membre ou officier de presque toutes les organisations de la paroisse. Il appartenait à la Ligue du Sacré-Coeur et était membre-fondateur du Conseil Maillardville des Chevaliers de Colomb.

Sa vie vraiment chrétienne, son dévouement aux oeuvres paroissiales, son exemple comme père de famille, le faisaient aimer et estimer de tous. Aussi laisse-t-il un bon souvenir parmi nous.

A la famille éprouvée nous offrons nos condoléances.

GIROUXVILLE

Mme Joseph Audet quittait Girouxville, lundi soir dernier, le 13 mars, avec ses deux filles: Mmes E. Couillard et H. Lejeune.

Mme Louise Martel a fait un voyage à Edmonton, ainsi que MM. Adolphe Boisvert et D. Prénevost.

Mme J. Constantin est revenue de l'hôpital de McLennan. Espérons qu'elle sera bientôt complètement rétablie.

M. J. Dionne est de retour d'une promenade en Saskatchewan. Il se dit enchanté de son voyage.

M. Aimé Rey a loué sa nouvelle maison à M. L. Canuel.

Nos jeunes joueurs de l'école se sont rendus à Donnelly, dimanche après-midi, le 19 mars, pour un tournoi de gouret. Après l'avoir emporté sur les joueurs de Falher, ils ont été eux-mêmes vaincus par ceux de Donnelly. C'est à ces derniers que revient l'honneur de la coupe.

M. Adrien Bessette est revenu enchanté de son voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

Mme Antonio Marceau est partie le 16 mars pour l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Une crise de logement est survenue dans le village, causée par l'arrivée d'une dizaine de familles de travailleurs des compagnies de pétrole.

L'on dit que ce n'est qu'un commencement!

SPIRIT-RIVER

Le 17 au soir, après le Chemin de la Croix à l'église, on se rendit nombreux au sous-sol de notre école Ste-Marie pour assister à la séance de la St-Patrice offerte par nos institutrices et les enfants. On débuta par le "O Canada" enlevé avec entrain; puis, il y eut du chant, des déclamations et une pantomine; le tout très bien réussi. Ensuite, on demanda à M. McKenna de bien vouloir mettre à l'encan chinois un magnifique gâteau, représentant un trèfle, offert gracieusement par Soeur supérieure de notre hôpital Ste-Croix (ce gâteau fait honneur à Soeur cuisinière). Avant de commencer l'encan, M. McKenna en profita pour féliciter maitresses et enfants du beau travail qui se fait à notre école Sainte-Marie. Le joli montant de $50.00 fut réalisé. M. Josaphat Labrecque emporta le gâteau. Tout le monde se retira enchanté de cette soirée de famille.

A la grand'messe du 19, deux de nos malades, Ambroise Chabot et Camille Dufour, étaient heureux de se retrouver parmi nous.

La propreté, c'est l'une des meilleures armes contre la maladie. Les microbes détestent le savon.

JOUSSARD

La mort est une amie
Qui rend la liberté,
Au ciel reçois la vie
Et pour l'éternité.

Le 5 mars vers les 7 heures du soir, s'éteignait doucement dans les bras de sa fille Gisèle, une de nos paroissiennes les plus estimées, Mme Arthur Comeau.

Au réconfortant murmure des dernières prières de l'Eglise, son âme quitta sa demeure terrestre pour s'envoler paisible vers son Créateur et recevoir la couronne promise aux enfants de Dieu.

Mme Comeau, née Julia Hébert, naquit à St-Michel de Yamaska, P.Q., le 20 mars 1883. Quand elle n'avait encore que 10 ans, sa famille vint s'établir à Villeneuve où le 9 juillet 1906 elle épousa M. Arthur Comeau.

En 1929, la famille déménagea à Vimy où elle demeura pendant 5 ans. Enfin, en 1934, après neuf jours de voiture, la famille Arthur Comeau arrivait à Joussard sur les rives du Petit Lac des Esclaves.

Mère chrétienne et dévouée, Mme Comeau passa les dures années de la dépression et de la guerre acceptant toujours avec patience et résignation les épreuves et les croix envoyés par la divine Providence. En 1943, la maison passa au feu et rien ne fut sauvé. Sans être découragée on se mit à l'oeuvre et on rebâtit.

Quand la population catholique de Joussard augmenta un peu, on organisa les Dames d'Autel et Mme Comeau fut élue première présidente, position qu'elle occupa, à l'exception d'un an, jusqu'à sa mort.

Sous son habile direction, les fonds s'accruent et on en avait assez pour commencer la construction d'une église à nous, église qui fut ouverte le jour de Noël 1947.

Mme Comeau laisse pour la pleurer son mari, M. Arthur Comeau; trois fils; Jerry, de Calmar, Lucien, de Joussard, et Philippe, de St-Paul; huit filles: Lucille (Mme J. Garneau), de Kimberley, C. C.; Véronique (Mme Cécil Donald), de Canyon Creek; Noëlla (Mme Xavier Dufresne), de Girouxville; Fleuriette (Mme Rock Brisson), de Legal; Corinne (Mme E. L'Heureux), de Joussard; Gisèle (Mme H. Carrier), de Joussard; Marie (Mme Howard Baldock), de Chiliwack, C.C.; Denise (Mme George Faish), de Chiliwack, C.C.; deux frères: M. Joseph Hébert, d'Edmonton et M. Rosaire Hébert, de Villeneuve; quatre soeurs, Mme Joe Meunier, de Morinville; Mme George Loiselle, de Colinton; Mme E. Tellier, de Morinville, et Mme C. Toupin, de St-Albert. Elle laisse aussi 37 petits-enfants.

Ne manquez pas de clairvoyance dans le soin de vos yeux. Il y a une relation directe entre la vue et la santé générale.

Le Conseil Supérieur de la Coopération

La coopération agricole va de l'avant

La manifestation coopérative la plus importante et la plus significative qui ait lieu dans la province de Québec au cours des dernières semaines, est sans contredit l'assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée, qui s'est tenue à Montréal les 22 et 23 février 1950. Près de 1,200 personnes y assistaient parmi lesquelles on remarquait les représentants des coopératives agricoles affiliées, un bon nombre d'agronomes et plusieurs autres amis de la coopération.

Ce qu'est la Fédérée

La Coopérative Fédérée est la centrale des coopératives agricoles de la province. Les sociétés formées de membres individuels sur le plan local ou régional ne représentent, en effet, que le premier stade de l'organisation coopérative. Ces groupements primaires s'associent à leur tour pour établir au sens le plus rigoureux du mot une "coopérative de coopératives" qui prolonge l'action de ces dernières sur le plan provincial. C'est ainsi qu'on compte actuellement 454 sociétés affiliées à la centrale: la Coopérative Fédérée. Dans sa constitution comme dans ses opérations, la centrale s'inspire des mêmes principes et se conforme aux mêmes méthodes sur lesquels se fonde l'action coopérative à l'échelle locale. C'est dire que la Fédérée est une organisation parfaitement démocratique, possédée et contrôlée par ses membres-usagers, et qu'elle est également une entreprise sans but lucratif dont les excédents d'opérations sont remis aux sociétaires proportionnellement aux transactions effectuées avec elle.

Résultats de la dernière année

Au cours de l'exercice annuel qui s'est terminé le 31 décembre 1949, la Coopérative Fédérée a porté son chiffre d'affaires à $51,790,000, ce qui représente à peu près un million de dollars par semaine. De ce fait, comme l'écrivait Gérard Filion dans "Le Devoir", la centrale des coopératives agricoles se classe au premier rang en importance parmi les entreprises canadiennes-françaises. Les opérations de l'année se sont terminés avec un trop-perçu de $242,000. dont un montant de $203,000. doit retourner sous forme de ristournes aux coopératives affiliées. Cependant l'assemblée générale a décidé à l'unanimité de prêter toute cette somme à la Fédérée pour une période de dix ans à un taux d'intérêt de 4%, afin de lui fournir les capitaux voulus pour organiser sur une base solide de nouveaux services ou pour améliorer ceux qui existent déjà.

Etudes des problèmes agricoles

La coopérative agricole est, par définition, le prolongement de la ferme. Elle permet aux cultivateurs qui en sont membres de porter eux-mêmes leurs produits le plus près possible des centres de consommation et de s'approcher également le plus près qu'il se peut des centres d'approvisionnement pour ce qui a trait à leurs articles d'utilité professionnelle. C'est dire qu'en plus des problèmes qui découlent de son double caractère d'association de personnes et d'entreprise économique, elle se doit d'étudier aussi ceux que pose la nécessité d'instaurer chez-nous une agriculture plus productive et plus prospère.

Pendant deux jours, les coopérateurs agricoles réunis à Montréal ont ainsi analysé ensemble, guidés par les officiers de leur centrale, ces diverses questions. L'esprit qu'ils ont manifesté au cours des discussions est tout à leur honneur, et les consommateurs des villes et des villages auraient sûrement été édifiées de constater le souci que les agriculteurs organisés leur portent. Ce sens social averti, il se réflétait dans le discours du président, M. J.-A. Pinsonneault, qui déclarait: "En tant que producteurs, nous ne sommes pas intéressés à maintenir les prix de nos produits trop élevés. Aussi, en aucune occasion, la Coopérative Fédérée n'a-t-elle voulu tirer avantage du marché pour réaliser des profits substantiels; au contraire, elle a écoulé régulièrement ses stocks et donné tout son encouragement aux producteurs sans oublier que les consommateurs avaient le droit de payer un juste prix. Cependant, ajoutait-il, il est bien normal que nous prenions les moyens qui s'imposent pour que les prix de nos produits soient en relation avec les prix que nous payons pour nos articles et nos services d'utilité professionnelle."

Le gérant général, M. Henri-C. Bois, insista sur le même point: "La Fédérée n'exploite pas le consommateur, malgré les occasions qu'elle aurait de le faire. Mais quand on sait que sur chaque dollar versé pour un produit de la ferme il n'y a que $0.45 qui va à l'habitant, le consommateur doit se rendre compte qu'il ne peut être nourri en bas de ce que ça coûte; il doit reconnaître qu'il doit faire vivre celui qui le nourrit."

Toutes les questions connexes de prix de revient, de stabilité du marché, d'amélioration des techniques de production, de transformation et de vente furent discutées par les cultivateurs avec un intérêt et une compétence qui faisaient bien voir que le niveau de la profession agricole s'est considérablement élevé depuis une quinzaine d'années. Il faut bien admettre que la lecture, l'étude, les discussions en commun, les contacts fréquents avec les agronomes et les autres techniciens agricoles, qui sont des conditions nécessaires d'une action coopérative efficace, ont contribué à répandre de plus en plus l'instruction chez nos habitants et à les rendre aptes à s'occuper effectivement de leurs affaires.

La coopération va de l'avant

Grâce à leurs coopératives locales, qui s'unissent à leur tour dans une centrale puissante, les cultivateurs de chez nous possèdent les instrument propres à faire de leurs fermes des entreprises stables et prospères. Le succès remporté par la Coopérative Fédérée durant l'année 1949 est une preuve manifeste que la coopération agricole fait de grands progrès dans notre province car, comme le signalait justement son gérant, "la centrale n'est que le portrait agrandi des sociétés locales affiliées."

Le secteur agricole est maintenant très bien organisé: il a des entreprises solides, des dirigeants compétents et il peut compter de plus en plus sur l'apport loyal et éclairé de ses membres. Aussi n'en faut-il pas plus pour pouvoir lui prédire un développement encore plus considérable dans les années qui viendront.

Tour d'horizon

Le Conseil Supérieur de la Coopération a reconnu les mérites exceptionnels de cinq coopérateurs éminents en leur conférant au cours de février la décoration de l'Ordre du Mérite coopératif au quatrième degré. Les nouveaux décorés sont M. Calixte Savoie, gérant de la Société l'Assomption; le juge Emile Lemelin, trésorier de l'Association Canado-Américaine; M. J.-Emile Lussier directeur de la même mutuelle-vie; M. le chanoine Emile Couture, curé de Taschereau (Abitibi) et l'un des principaux instigateurs du mouvement coopératif agricole et forestier à Ste-Anne de Roquemaure; M. Adrien Lamarche, ex-président de la S.C.A. de tabac du district de Joliette et ex-directeur de la Coopérative Fédérée. . .Les directeurs de l'Alliance des Coopératives de consommation ont rencontré les officiers du Conseil Supérieur de la Coopération, le 3 mars, pour discuter des problèmes relatifs à leur secteur. . .Le 17 mars marque le 18ème anniversaire de fondation de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, l'organisme qui assure l'unité de la doctrine et la coordination de l'action au sein du mouvement coopératif d'épargne et de crédit dans le Québec.

Film sur l'emploi de semences de qualité

"A Sower went forth" le semeur sortit pour semer, film sur les semences enregistrées, vient d'être tourné pour l'Association canadienne des producteurs de semences, par M. Frances Sym, cinéaste de Winnipeg.

Mettant en relief les récoltes et les produits de qualité supérieure qui résultent de l'emploi des meilleures semences, "A sower went forth" "Le semeur sortit pour semer", nous fait voir un cultivateur et son fils dans le bureau d'un élévateur à grain, où on leur explique étape par étape, la façon de créer de nouvelles variétés, de sélectionner les lignées, de vérifier la résistance aux maladies, la qualité de mouture et de panification, de même que les méthodes de production des semences Fondation, Elite et enregistrée. Tournée en couleurs, cette histoire des semences de qualité et des bienfaits qu'elle apporte aux producteurs, est un moyen très éloquent de publicité. Le major H. G. L. Strange, président du comité de vulgarisation de l'association, l'a montré dernièrement aux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

Il n'y a pas de milieu

Vu l'état actuel des choses sur le plan international, on se demande ce que feraient les découvreurs de la bombe atomique s'ils pouvaient revenir trois ans en arrière? Peut-être, comme le chimiste Nobel, voudraient-ils voir leur invention retourner au néant? Chose certaine, le secret est trop lourd pour qu'il n'appartienne qu'à un seul peuple, ou même à un seul groupe de peuples. La bombe atomique, cette arme effroyable, deviendra tôt ou tard l'affaire de tout le monde. La formule, jalousement gardée par les uns, activement recherchée par les autres, deviendra tôt ou tard le secret de polichinelle.

Alors? Alors, que deviendra le monde? Il est donc plus que temps pour les nations du monde de s'unir afin d'éviter la catastrophe. S'il y a eu moyen d'établir un contrôle international contre l'emploi des gaz et des microbes, pourquoi n'y aurait-il pas moyen d'en établir un contre l'emploi de la bombe atomique? Chacun savait fort bien au cours de cette dernière guerre que s'il employait les gaz toxiques, il aurait eu à en subir les conséquences moins de vingt-quatre heures après. En conséquence, l'univers fut délivré de cette arme barbare. Pourquoi vainqueurs et vaincus n'auraient-ils pas le droit, après une aussi sanglante épreuve, de dormir en paix et d'appliquer enfin au progrès et au bien-être de l'humanité, ces découvertes des uns et des autres qui ont produit le dégagement de l'énergie atomique?

Car, il n'est peut-être pas une seule invention au monde qui soit aussi internationale que celle de l'énergie atomique. Elle est en effet la résultante de toute une série de découvertes fameuses par de grands savants: la loi périodique des éléments a été trouvée par Mendeleieff, un russe; l'électron par Thomson, un anglais; la théorie de la relativité par Einstein, un allemand persécuté par Hitler; le nucléus de l'atome par Rutherford, un néo-zélandais; la structure atomique par Neils Bohr, un danois; le cyclotron par Anderson, un américain; le neutron par Chadwick, un anglais; la radio-activité artificielle par Irène Curie et Joliot, des français; la transmutation de l'uranium par Fermi, un italien; la théorie du métrotone par Yokawa, un japonais; une autre formule fut découverte par Hartt, un allemand, et la fission de l'uranium par Meitner, un autrichien!

Cette découverte appartient donc à tout l'univers. Pourtant, l'univers est dans la crainte à cause d'elle, car jamais arme de guerre ne fut aussi redoutable. Alors que le javelot d'un soldat d'Alexandre tuait un homme, le canon de Napoléon en tuait 12, la grosse Bertha 88, la V2 des nazis 168, la bombe atomique, elle en a tué d'un seul coup 100,000. Et il ne s'agissait que d'un coup d'essai! En d'autres termes, si les puissances de l'Axe avaient été en possession de la bombe atomique, une journée avant nous, ils auraient conquis le monde à l'heure qu'il est!

La vie ou la mort, il n'y a pas de milieu: tel est le sujet d'un documentaire américain dont l'Office National du Film vient de réaliser une version française intitulée **Etre ou ne pas être**, qui sera distribuée prochainement dans la série Vigie de cet organisme.

Le cultivateur

Le cultivateur, sur sa ferme,
Qui reconnaît sa liberté,
Adore la bonté suprême
De Dieu qui la favorise.

Il se lève au chant des oiseaux
Qui ont dormi dans le feuillage,
Des peupliers et des roseaux,
De la vallée et du rivage.

Déjà, le soleil scintillant
Estompe des lignes dorées
Dans le feuillage ruisselant
Encore de fraiche rosée.

Au bruit de la porte qu'il ouvre,
Accourent poules et dindons,
Pour recevoir le grain qui couvre
Le fond du seau sur le perron.

"Voici", dit-il "ma poule grise;
Tiens! mange vite ce blé d'or,
Puis, va pondre, sous la remise,
Un oeuf pour mon bébé qui dort."

"C'est votre tour, mes dindons blancs;
Votre auge est près de la clôture;
Venez manger, oiseaux charmants,
Votre excellente nourriture."

Un beuglement, en ce moment,
Se fait ouï. . . .et il s'arrache
De ses volailles doucement,
Pour s'en aller traire sa vache.

En passant près de la barrière,
Il prend, accrochée au piquet,
Brillante comme une verrière,
La profonde chaudière à lait.

Dans "l'enclosure" de l'étable,
La vieille vache rouge attend,
Pour donner son lait délectable,
Qui fortifiera ses enfants.

Au rythme du lait qui résonne,
Au fond de la chaudière d'argent,
Soudain, la cloche au clocher sonne
L'Angelus solennellement.

Alors l'homme des champs se lève,
Et fixe son regard aux cieux;
Tout simplement, son ami s'élève
Dans un élan religieux.

"Mon Dieu! bénissez ma journée,
Ma tendre épouse et mes enfants,
L'âme que vous m'avez donnée,
Mes bonnes bêtes et mes champs".

Marcel De Nault

Le classement aide à l'amélioration

Presque tout le monde sait qu'un grand nombre d'aliments sont classés et que cette pratique commerciale présente des avantages pour l'acheteur. Il est généralement reconnu aussi que le classement des produits agricoles est utile aux cultivateurs. Cette mesure représente pour lui une prime sur les produits de qualité ainsi qu'un stimulant continuel pour maintenir la qualité.

Le classement offre un autre avantage qui n'est peut être pas aussi apparent. Au cours du classement, on recueille des renseignements au sujet de la qualité de la production agricole, des cas de maladie qui se présentent, soit chez les plantes, soit chez les animaux, et on connait beaucoup mieux les préférences des consommateurs, c'est grâce à l'étude et l'interprétation de ces renseignements que l'on peut, à partir des producteurs, améliorer considérablement la qualité et redresser un état de choses qui, ne fût-ce du classement, pourrait passer inaperçu.

Le simple fait de classer des produits par rapport à une norme établie présente évidemment de grands avantages, mais on peut amplifier ceux-ci, si on les utilise dans un programme de vulgarisation dont le but serait d'élever la qualité d'une proportion accrue d'un produit par rapport aux normes établies. La confiance avec laquelle les consommateurs canadiens achètent maintenant des oeufs classés tire son origine des standards de qualité établis et de la collaboration apportée par tous ceux qui ont contribué à élaborer les mesures qui ont haussé la qualité des oeufs, produit très périssable, au niveau général des standards.

Lisez et faites lire la Survivance.

Charbon albertain

On a extrait plus d'un demi million de tonnes de charbon de plus l'année dernière qu'en 1948, a déclaré le directeur des mines, John Crawford. L'an dernier, 8,616,983 tonnes de charbon valant $44,541,538. ont été extraites du sol albertain. C'est une augmentation de 505,970 tonnes sur la production de 1948.

L'aide aux fermiers des prairies

Plus de 50,000 cultivateurs qui vivent dans les régions des Prairies où les rendements du blé ont été exceptionnellement bas en 1949, recevront au delà de 16 millions de dollars en vertu des dispositions de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. On peut s'attendre que ce chiffre montera un peu lorsqu'auront été réglées les dernières réclamations. Les versements effectués jusqu'ici pour la récolte de 1949 sont les suivants, par province: Manitoba, $161,276 pour 919 octrois accordés dans 1,530 cantons; Saskatchewan, $13,708,767 pour 42,351 octrois dans 454 cantons; Alberta, $2,242,802 pour 7,479 octrois dans 40 cantons.

La revision des chiffres révèle qu'à l'heure actuelle environ 14.1 millions de dollars ont été versés à 61,735 cultivateurs, dans 2301 cantons, relativement aux réclamations effectuées pour la récolte de 1948.

D'une manière générale, les versements effectués en vertu de la loi se classent en deux catégories: là où le rendement moyen du blé dans un canton est de quatre minots ou moins l'acre, l'octroi est de $2.50 l'acre pour la moitié de l'étendue en culture jusqu'à concurrence de $500.00. Là où le rendement du blé dans un canton dépasse en moyenne quatre boisseaux et qu'il atteint huit boisseaux l'acre, le versement est effectué à raison de $1.50 l'acre sur la moitié de l'étendue cultivée, jusqu'à concurrence de $300.00.

Dans ses commentaires sur les versements effectués pendant les deux dernières années, la **Revue d'actualités agricoles au Canada** (publication de la Division de l'économie, ministère de l'Agriculture, Ottawa,) déclare ce qui suit: "On a remarqué que pour la récolte de 1948, moins de 33 p. 100 des versements ont été effectués dans la catégorie de 0 à 4 boisseaux l'acre, tandis qu'en 1949, les données obtenues jusqu'ici laissent prévoir que 70 p. 100 des versements entreront dans cette catégorie. Deux constatations révèlent jusqu'à quel point les récoltes ont été manquées dans les régions éprouvées en 1949: le nombre accru de versements entrant dans la catégorie des rendements les plus faibles, et l'augmentation de la somme accordée par canton."

Bacon hollandais pour le Royaume-Uni

La Hollande est en voie d'organiser son industrie porcine en vue de satisfaire un marché à long terme au Royaume-Uni pour le bacon hollandais. Ce débouché a été assuré pour au moins les quatre prochaines années par le contrat de 1949, en vertu duquel les Pays-Bas se sont engagés à fournir 10,000 tonnes métriques de bacon en 1949, entre 25,000 et 40,000 tonnes en 1950, entre 35,000 et 60,000 en 1951 et de 45,000 à 80,000 tonnes, en 1952. La plus forte quantité de bacon hollandais exportée au Royaume-Uni avant la guerre a été de 55,000 tonnes, et cela en 1928.

L'industrie porcine hollandaise a atteint son plus haut niveau depuis 1930 en octobre 1949, soit un total de 2 millions de têtes. L'objectif des exportations en 1951 représente entre 700,000 et 1.2 million de porcs, et celui de 1950, entre 900,000 et 1.6 millions. En 1928, les exportations au Royaume-Uni représentaient environ 1.1 million de porcs, sur la base actuelle de 20 porcs pour une tonne de bacon.

Un prix minimum équivalant à 24.3c. la livre, poids habillé, a été établi, et le gouvernement des Pays-Bas souligne qu'il se propose d'assurer la sécurité des producteurs compétents mais non celles des producteurs incompétents. L'élevage des porcs est encouragé et il prend de l'ampleur dans les régions au sol sablonneux, où une forte proportion des fourrages grossiers, comme les plantes-racines et les pommes de terre, est produite sur la ferme.

Los Angeles

On parle d'un nouveau réveille-matin. Au lieu d'une sonnerie qui atteint l'oreille, il s'en dégagerait une odeur de café qui pénétrerait les narrines.

* * *

Va-t-on changer le mode d'élection des futurs présidents des Etats-Unis? A la nouvelle manière, il serait élu par la majorité de tout le pays au lieu de par la majorité des Etats. D'une façon ou de l'autre, je n'ai pas de chance.

* * *

La vieille expression canadienne "Pas de misère chez Corriveau" ne tient pas debout ici. Un Corriveau vient de se faire tirer une balle de pistolet dans le ventre.

* * *

Je ne sais quelle soudaine passion a saisi nos dames cet hiver, mais les soirées de cartes se succèdent au rythme d'une couple par semaine.

Ce sont des soirées de Canasta au profit de notre cercle canadien, ou des soirées de bridge des dames du club Joliette. Les plus récentes eurent lieu chez Mme Victoria Arel et chez Mme Lorette Ringuette (née Godbout, de Lamoureux). Au club Joliette, on m'assure que ce n'est pas que du bavardage, mais vraiment le jeu de cartes. Il y eut aussi la soirée de tire d'érable chez M. et Mme M. Labonté. Comment! de la tire à Los Angeles? Eh oui! Au lieu de neige, on se servit de glace. Il y eut aussi soirée de cartes à la salle paroissiale "Mère Cabrini". Enfin, des cartes et des cartes!

Nos visiteuses, Mme Louis Bourassa et Olivine McBurnie, continuent à se promener de tous côtés. M. J.-B. Godbout les emmena visiter Palm Springs et Indio, où les dattes murissent à perfection.

Au souper que Mme M. Hack, née Laura Sarrasin, leur donna, j'appris que Laura et M. et Mme Godbout étaient tous nés en l'année 1900. Se rappeler leur âge est facile; nous n'avons qu'à penser à l'année présente, 1950: 50 ans. Elles vinrent passer une soirée au Bar of Music, ce qui leur donna une vrai "touche" d'Hollywood. Elles nous quittent afin de pouvoir visiter M. Jos. Chevigny à Portland et se rendre à la frontière canadienne pour le 22 mars. Nous regretterons leur départ. Elles nous reviendront, Olivine surtout. Il ne se passera pas un autre 56 ans avant qu'elle revoit sa soeur Mélina, Mme Georges Sarrasin.

J.-R. Thibaudeau

L'insecte voyage par avion

Les entomologistes canadiens se rendent compte combien le transport aérien peut communiquer chez nous des fléaux agricoles de l'étranger.

Bien qu'on n'ait attribué à cette cause aucune invasion importante, il reste vrai qu'on a trouvé certaines insectes destructeurs à l'intérieur des gros avions, à des centaines de milles de leur habitat naturel. Le retachement des pulvérisations et de la quarantaine permettrait à des invasions destructrices de se manifester au pays.

Dans les avions à passagers, la pulvérisation s'impose avant même l'entrée des voyageurs et doit s'étendre à tous les compartiments, y compris les sièges et planchers. Si l'appareil transporte des marchandises, il convient de bien vaporiser le compartiment aux bagages, de même que les bagages eux-mêmes avant leur entrée dans l'avion.

La désinfection ne s'impose que si les insectes des deux aéroports diffèrent ou encore si une maladie transmise par les insectes ne se déclare que dans l'une des deux régions.



La Survivance des Jeunes

UN CONTE

La boule d'or, la goutte de sang et l'oiseau-fée

C'était jeudi, et il fasait très beau. Loulou dit à sa soeur Zézette:

—"Dis, Zézette, veux-tu que nous allions nous promener jusqu'à la forêt?"

—"Oui, oui, frérot, allons-y".

Et les voilà partis.

Chemin faisant, ils rencontrèrent une vieille femme assise sur le bord de la route, avec un grand panier à côté d'elle. Dès qu'elle aperçut les enfants, elle le découvrit et en tira des jouets de toutes sortes. Il y avait là des poupées richement habillées, des trains qui marchaient tout seuls, mais surtout il y avait une boule qui resplendissait tellement qu'on aurait dit un morceau de soleil. Aussi, dès qu'elle la vit, Zézette joignit les mains en signe d'admiration et s'écria: "Oh! la jolie boule d'or! Comme je voudrais l'avoir!" Alors la vieille femme prit la boule en disant: "Tu la veux, petite fille? Hé bien! attrape-la, et elle est à toi"! Elle la lança sur le sol. Et la boule, comme un éclair d'or, de courir, de sauter, de bondir, franchissant ruisseaux, buissons et fossés; et derrière elle les enfants courant, sautant, bondissant, franchissant aussi fossés, buissons et ruisseaux; tant et si bien que sans s'en apercevoir, ils s'égarèrent jusqu'au beau milieu de la forêt.

La boule d'or arrive devant une belle maison, frappe à la porte qui s'ouvre toute seule et disparaît. Et les enfants, de surprise, restent là, bouche bée. Mais voilà que sur le seuil apparait une belle dame au visage frais et rose, qui leur dit: "N'ayez pas peur, mes petits mignons; je parie que vous avez couru après la boule d'or? Vous devez avoir grand faim, grand soif et grand sommeil. Entrez, vous mangerez, vous boirez du bon lait et vous dormirez dans un bon lit; et demain matin, je vous ferai ramener chez vos bons parents."

Les enfants entrèrent; la dame les embrassa, puis elle frappa dans ses mains. Une servante vint, qui, sur l'ordre de la dame, apporta un potage brûlant, un vase de lait crémeux, des pâtisseries et des fruits de toutes sortes. La dame se mit à table, fit asseoir Zézette à sa droite et Loulou à sa gauche, et ainsi placée entre les deux enfants, elle servait l'un et l'autre, leur causant doucement, les embrassant et les caressant. Lorsqu'ils eurent mangé à leur faim et bu à leur soif, elle les mena dans une jolie chambre, les fit coucher dans un grand lit, et les ayant encore embrassés, elle leur souhaita une bonne nuit et s'en alla. Et dès qu'elle fut sortie, Loulou et Zézette tombèrent dans un profond sommeil.

Mais vers minuit, Loulou fut réveillé par des coups frappés contre la fenêtre. Comme il faisait un beau clair de lune et que l'on y voyait presque comme en plein jour, il regarda et aperçut un petit oiseau qui tapait contre la vitre à coup de bec. Vite il sauta à bas de son lit, courut à la fenêtre et l'ouvrit. L'oiseau se jeta dans la chambre et tomba inanimé. Loulou se hâta de refermer la fenêtre, et il l'avait à peine refermée, qu'un méchant épervier se jetait contre et s'y brisait le crâne. L'oiseau cruel poursuivait le petit oiseau pour le dévorer.

Le remue-ménage avait réveillé Zézette. Elle avait tout regardé de ses yeux étonnés. Et lorsqu'elle vit le petit oiseau tomber sur le plancher, émue de pitié, elle se leva vite et le prit entre ses mains. Oh le pauvre, disait-elle. Il est peut-être mort de froid!" Et elle essayait de le réchauffer en le pressant contre sa poitrine. Comme elle n'y parvenait pas, les enfants se couchèrent et mirent le petit oiseau entre eux deux, bien au chaud. Mais ce fut encore inutile. Alors Zézette dit: "Il a peut-être faim! Il faut lui donner à boire et à manger." Ils se mirent à chercher de tous côtés, et dans la chambre, et dans leurs poches. Mais ils ne trouvèrent ni une goutte d'eau, ni une miette de pain. Et Zézette se mit à pleurer; mais soudain, elle s'arrêta et dit: "Oh! j'ai une idée! Il faut lui donner une goutte de sang" — C'est ça, cria Loulou! Vite! Vite! Pique-moi la veine du poignet"— Non, non! protesta Zézette; c'est moi qui ai eu l'idée; c'est à moi de donner mon sang, c'est mon droit."

Alors Loulou embrassa Zézette pour son bon coeur, prit une aiguille et lui piqua la veine du poignet. Il en jaillit un jolie goutte de sang bien rouge. On trempa le bec du petit oiseau dedans.... Et, aux yeux des enfants émerveillés, apparut la plus belle des fées! Comme ils se tenaient devant elle tout timides et presque tremblants, elle leur sourit de son sourire le plus gracieux, les embrassa et leur dit: "Oh! mes petits chéris! vous m'avez sauvée des serres du méchant épervier qui voulait me dévorer, et en me donnant votre sang à boire, vous m'avez fait revenir à ma forme et à ma nature de fée! Que puis-je faire pour vous qui avez tant fait pour moi? "Que désirez-vous?"

A ce moment, elle regarda autour d'elle et, d'un ton grave, elle demanda: "Mais, petits amis, savez-vous où vous êtes?" — Oh! Madame la fée, répondit Zézette, nous sommes chez une bonne dame qui nous a bien accueillis hier soir, nous a donné à manger, et nous a fait coucher dans cette chambre et qui demain nous ramènera chez nos parents!!. La fée montra alors aux enfants un miroir magique et leur dit: "O mes enfants, demandez au miroir magique ce que fait la bonne dame et regardez." Et Zézette dit: "Miroir magique, montre-nous ce que fait la dame." Et les enfants regardèrent, et ils virent comment la dame égorgeait un garçonnet. Alors leur coeur se serra au point qu'ils crurent qu'ils allaient mourir de peur. Mais la fée les rassura: "Ne craignez rien, mes mignons, je vous sauverai. Cette méchante ogresse, qui attire les enfants avec la boule d'or, ne commettra plus de crimes." Et la fée ayant dit, ouvrit la fenêtre et fit entendre un long coup de sifflet.

Aussitôt un roc, (un oiseau légendaire dont la taille immense dépassait celle des plus grands oiseaux connus) accourut à tire d'aile. La fée plaça les deux enfants sur son dos, et le roc s'éleva dans les tairs. Il se mit d'abord à tournoyer au-dessus de la maison de l'ogresse et les enfants virent comment de grandes flammes enveloppaient les murs; comment à une fenêtre, une femme échevelée, qui était la méchante ogresse, se tordait les bras de désespoir et poussait des cris de détresse, et comment soudain tout, maison et ogresse, s'abîma dans un volcan d'étincelles, de cendres et de flammes.

Le roc prit alors son vol vers la maison de Loulou et de Zézette et les déposa sur le seuil de la porte, où leur maman les accueillit avec des cris de joie et des baisers d'amour.

LUCIEN RIVEREINE

Une sainte

Chère défunte, pure image
Au miroir des neiges d'antan,
Petite vieille au doux visage!

Petite vieille au coeur battant
Des allégresses du courage,
Petite vieille au coeur d'enfant!

Auguste mère de ma mère,
O blanche aïeule, morte un soir
D'avoir vécu la vie amère!

Figure d'âme douce à voir
Parmi l'azur et la lumière
Où monte l'aile de l'espoir!

Beauté que nul pinceau n'a peinte!
Humble héroïne du devoir,
Qui dans le Seigneur t'es éteinte!

Je t'invoque comme une sainte.

Nérée BEAUCHEMIN

Les pauvres arbitres du hockey

par Guy Hogue

"Vendu!" . . .

"Non, mais y'est-y aveugle!"

Evidemment, ces obligeantes remarques et ces compliments doucereux sont adressés à l'ami de tous. . .ce cher monsieur l'arbitre de hockey.

Où qu'il aille, quoi qu'il dise et quelles que soient ses décisions, ce bon monsieur au gilet blanc, artiste consommé de la patience, trouvera toujours des gérants braillards, des joueurs mal engueulés et des amateurs trop partisans pour l'enguirlander dans les grands prix et lui dire leur façon de penser sans se soucier des fleurs littéraires.

Si le club perd, l'arbitre était pourri! S'il gagne, on dit en souriant que l'arbitre n'a rien vu. De toutes façon, c'est lui qui est perdant. Zut, quel sale métier!

Depuis que le hockey est hockey, et que les arbitres sont arbitres, il y a toujours eu — et il y aura probablement toujours — des gens pour critiquer leurs décisions, même s'ils n'entendent absolument rien aux règlements du hockey et encore moins à la fameuse loi du "delayed whistle".

Si un joueur adversaire bouscule un joueur local, on crie au meurtre. Si le contraire se produit et que le joueur local écope d'une punition, on crie au scandale et on fait voler les programmes.

Bref, le métier d'arbitre n'est pas un poste de tout repos. Si l'officiel porte l'écusson de la Q.A.H.A. ou d'un autre organisme de la même valeur, c'est qu'il doit connaitre les règlements. Si, par ailleurs, ilofficie dans un circuit qui appartient au même organisme, c'est un arbitre indépendant qui n'a aucune raison de prendre pour un club ou pour un autre et le résultat de la partie le laisse totalement indifférent. De toute l'enceinte où il officie, il est habituellement le seul spectateur impartial.

Evidemment, il y a des exceptions, puisque comme dans tous les autres domaines l'exception confirme la règle. Pourtant, règle générale, l'arbitre connait son affaire, même s'il peut faire des erreurs. Qui n'en fait pas?

Jusqu'ici, la nature n'a pas encore eu l'idée de le gratifier d'une paire d'yeux supplémentaire; au moment où toute son attention est rivée au joueur qui menace les filets, il ne peut évidemment pas voir les autres joueurs qui se chamaillent à l'autre extrémité de la patinoire. A un autre moment, alors que deux ou trois joueurs se sont rapidement échappés pour se rendre à l'autre bout de la glace et qu'aucun des joueurs adversaires ne peut les rejoindre, comment pourriez-vous demander à l'arbitre d'être là, bien installé à la ligne bleue, pour vérifier si par hasard les joueurs offensifs ne commettraient pas un hors-jeu? Que voulez-vous, personne n'a encore songé à inclure de petits appareils à jet dans l'équipement régulier des arbitres. Ces bons messieurs aux gilets blancs doivent donc, comme tous les autres participants de la joute, se fier à une paire de patins, et souvent à de vieilles jambes.

Puis, il y a de ces gens qui disent: "Nous autres, nous avons un bon "coach". J'vous dis qu'il leur parle aux arbitres, lui!"

De toute façons, les arbitres auront toujours tort. Alors pourquoi les défendre?

QUESTIONNAIRE

Q.—Combien peut-on rester de temps sans se confesser quand on veut faire la sainte Communion?

R.—En vérité, aussi longtemps que l'on n'est pas tombé dans un péché grave. On peut même dire que la communion, surtout la communion fréquente, préservant du péché par elle-même, n'exige pas la multiplication des confessions. Il faut cependant ajouter que "le recours au sacrement de Pénitence reste souverainement utile pour purifier l'âme, pour mieux scruter sa conscience, pour recevoir conseil et direction, pour exciter le regret de ses fautes", car ces avantages sont plus les effets du sacrement de Pénitence que de l'Eucharistie.

Q.—Dans la cérémonie du mariage, le prêtre bénit un anneau que l'époux donne à son épouse, mais est-il conforme ou contraire à la liturgie que l'époux, lui aussi, reçoive un anneau?

R.—Voici la règle prescrite par le Rituel romain: "L'époux reçoit l'anneau bénit de la main du prêtre et le passe lui-même à l'annulaire de la main gauche de son épouse." Comme on le voit, il n'est question que d'un seul anneau. Cependant, il peut exister des coutumes particulières à divers diocèses: l'église recommande de les respecter et, en principe de s'en rapporter à ce que fait le prêtre qui bénit le mariage.

Q.—L'assistance à la sainte Messe peut-elle servir de prière du matin?

R.—L'assistance à la sainte messe peut évidemment servir de prière du matin. C'est même une prière qu'on ne saurait trop recommander. Cette habitude ne devrait cependant pas dispenser d'une élévation de l'âme vers Dieu, dès le lever, avant même de se rendre à l'église.

Q.—Est-il permis d'assister à une cérémonie dans un temple protestant?

R.—Il n'est pas permis d'aller dans les temples des hérétiques avec l'intention d'assister à leurs cérémonies, ni même sans cette intention, si par là même qu'on y va on a l'air de communiquer avec eux dans les choses saintes, et si on donne de ce fait un scandale. Il ne faut donc pas assister à leur baptême, ni servir de parrain.

Q.—Quelle est la raison de l'imposition du sel et des onctions avec la salive, dans les cérémonies du baptême?

R.—Dans la liturgie sacrée, comme dans les Livres Saints, le sel est considéré comme un préservatif contre la corruption et comme un symbole de sagesse.

Le prêtre l'impose sur les lèvres de l'enfant et veut indiquer par ce signe que l'élu va être délivré de la corruption du péché, qu'il recevra le goût des choses saintes et qu'il aimera à se nourrir de la sagesse divine.

L'imposition de sa salive sur les oreilles et les narines du baptisé rappelle un geste de Notre-Seigneur dans l'Evangile. Avant de guérir un sourd-muet, Jésus, en effet, lui mit de la salive sur l'oreille en lui disant: **"Ephpheta"**: Ouvrez-vous; parole que prononce aussi le ministre du baptême.

C'est là encore un rite symbolique, faisant entendre que le chrétien doit avoir les oreilles ouvertes aux vérités de l'Evangile et en respirer la bonne odeur.

Instruisons-nous

Déclin du taux de mortalité infantile

En 1926, le taux de mortalité infantile au Canada était de 142 par 1,000 naissances. Après 22 ans de travail intensif, il est tombé à 62.

* * *

Découverte de la radioactivité

La radioactivité fut découverte en 1896 quand quelques films de photographie furent noircis accidentellement par du minérai d'uranium.

* * *

Recherche atomique

Le premier atome fut divisé par un homme en 1919 quand Rutherford changea une infime quantité de nitrogène en oxigène.

* * *

Fameuse bibliothèque

La bibliothèque du Vatican, la plus vieille en Italie, possède l'une des plus grandes collections de manuscrits rares dans tout l'univers.

* * *

Premiers colons

Les premiers colons canadiens furent des pêcheurs qui traversèrent l'Atlantique pour se livrer à la pêche de la morue au large des bancs de Terre-Neuve.

* * *

Les anciens utilisaient le ciment

Les Egyptiens, les Carthaginois et les Romains employaient le ciment dans leurs constructions.

Beau Club

Le 10 mars, nous avons donné un petit concert pour les parents. Chaque membre y a pris part et contribué à la variété du programme.

La semaine dernière, Georgette Bérubé a remporté le championnat au tennis sur table (ping- pong) contre Jeannette Brassard, Victor Renaud et Roméo Maisonneuve. Elle devra défendre son titre contre Fernande Bérubé, Allain Hains, M. Lambert et Victor Reneaud.

Les 9 et 11 de ce mois, un groupe du club est allé assister à une représentation de ballet qu'ils ont bien appréciée.

On nous laisse entrevoir que les travaux de construction de la salle de Beaumont commenceront sous peu.

* * *

Mercredi dernier, la Révérende Mère assistante générale des Filles de Jésus est venue nous visiter à Beaumont. Les élèves l'ont reçue avec joie et ont donné en son honneur un joli petit concert qu'ils avaient préparé sous la direction des Religieuses. Elle est repartie vendredi.

Notre concours de tennis sur table continue. Lundi, Fernande Bérubé a joué contre Allan Horne et mercredi, contre M. Lambert. Elle a gagné les deux parties, mais vendredi elle a perdu contre Jeannette Brassard qui est championne de l'école, Fernande n'ayant pas défendu son titre. La semaine prochaine, Victor Renaud, Roméo Maisonneuve, et M. Lambert vont rentrer dans le grand concours.

Jeannette Brassard.

Réponse pertinente

Le poète anglais Tom Moore, renommé pour son esprit, assistait à un dîner donné en son honneur lorsqu'un de ses envieux, pensa l'humilier en lui demanda à voix haute, de façon à être entendu de tous les convives:

— Dites-moi, monsieur Moore, votre père n'était-il pas épicier?

—C'est exact, répondit le poète.

—Alors, pourquoi n'a-t-il pas fait de vous un épicier?

—Pardon, fit en souriant Tom Moore, votre père n'était-il pas un homme bien élevé?

—Oui, monsieur.

—Alors, pourquoi n'a-t-il pas fait aussi de vous un homme bien élevé?

Pour rire





La prière de Paul

Paul, qui a cinq ans, est en train de faire sa prière:

— Mon Dieu, accordez la santé à mon père et à ma mère; mon Dieu, accordez-moi la grâce d'être bien sage.... Maman, pendant que j'y suis, si je demandais aussi au bon Dieu d'accorder le piano? Tu dis qu'il est si faux!

* * *

Il y faudra du temps

Le jeune compositeur. — Ainsi, vous croyez que mon oeuvre sera jouée, quand Beethoven, Mozart, Tchaikovsky et Rachmaninov seront oubliés?

Le critique. — Oui, mais pas avant.

* * *

Au tribunal

Le juge—Voyons, voyons, vous prétendez que vous avez vu plusieurs de vos poules dans le poulailler de votre voisin et que, donc, il vous les a volées?

Le plaignant—Parfaitement.

Le juge—Vous êtes de bonne foi, mais si je vous disais que j'ai moi-même des poules absolument pareilles dans ma bassecour?

Le plaignant — Ca ne m'étonnerait pas, c'est pas la première fois qu'on m'en vole!

* * *

Une création

Un malheureux candidat qui soutenait sa thèse de médecine tomba sur un examinateur pointilleux qui, lui tendant mille embûches, le mit dans de fâcheux embarras.

—Enfin, monsieur, dit le professeur, il me faut au moins pour terminer une bonne réponse.

—Voyons, dites-moi, qu'est-ce que créer?

—Créer, balbutia le candidat, créer, c'est faire quelque chose avec rien.

—Eh bien, nous allons vous créer docteur en médecine.

* * *

Distraction

L'employé. — Monsieur, je me suis absenté hier, mais c'était pour me marier.

Le patron. — Bon! passe pour une fois, mais que ça ne vous arrive plus.

* * *

Arithmétique

Lui — La fièvre typhoïde m'a rendu à moitié idiot.

Elle— A moitié! Vous l'avez donc eu deux fois?....

* * *

Très ennuyeux!

Le président. — Accusé, vous avez beau nier, on vous enverra au bagne.

L'accusé. — Monsieur le Président, ça m'ennuierait beaucoup, je n'y connais presque personne.

* * *

Elle est de la famille

Oui, je devais épouser cette belle jeune fille, mais la famille est opposée au mariage.

—Ah! et elle?

—Elle? Mais elle fait partie de la famille.

Parlons bon français

FRAPPER. — Camion frappé par un train (hit by a train).

Dire: Camion bousculé, renversé, heurté par un train; entré en collision avec un train.

1. Frapper son pied contre une pierre (to hit one's foot against a stone)

Dire: Se heurter, se cogner le pied contre une pierre; heurter une pierre; buter contre une pierre.

2. Sa tête a frappé le trottoir (to hit).

Dire: Sa tête a porté, donné sur le trottoire.

3. Le bateau a frappé un rocher (to hit a rock).

Dire: Le bateau a heurté un rocher, a donné sur un rocher.

4. Frapper la marque, (to hit the mark).

Dire: Atteindre le but; frapper juste.

5. Frapper le bon chemin, (to hit the right path).

Dire: Rencontrer, tomber sur le bon chemin.

6. Vous avez frappé dessus, (you have hit it).

Dire: Vous avez deviné, trouvé juste; vous êtes tombé dessus; vous avez mis le doigt dessus, à la bonne place; vous êtes en plein dans le mille.

7. Vous avez frappé sur un noeud (you hit the knot).

Dire: Vous avez donné sur un bec de gaz; vous êtes mal tombé.



Le mensonge est la cause des maux qui affligent le monde

(Suite de la page 1)

leur sont confiées ayant abandonné leurs préjugés et leurs convictions erronés, une fois la haine et la discorde vaincus, se nourrissent de la doctrine de l'évangile et participent ainsi à la vie chrétienne pour hâter la rénovation des moeurs.

Appel aux laïques de l'Action catholique

Et comme le prêtre ne peut pas atteindre tout le monde et toutes choses, et comme son ministère n'est pas toujours capable de répondre adéquatement à tous les besoins, ceux qui servent dans les rangs de l'Action catholique doivent le seconder de leur expérience et de leur activité. Il n'est permis à personne d'être inactif et paresseux alors qu'il existe tant de maux et de dangers et que ceux du parti adverse s'acharnent à détruire la base même de la religion catholique et du culte chrétien. Que l'on ne puisse jamais constater que "les enfants de ce monde sont plus sages dans leurs entreprises que les enfants de lumière" (Luc, 16,8): qu'il n'arrive jamais que ces derniers se montrent moins zélés que les autres.

Une croisade de prières

Mais les forces humaines sont trop faibles sans la grâce divine. Nous vous exhortons donc, vénérables Frères, à prendre l'initiative d'une véritable croisade de prières parmi vos fidèles afin d'implorer du Père de pitié et du Dieu de toute consolation (II Cor., 1,3) les remèdes appropriés aux maux actuels.

Nous désirons fortement que vous fassiez avec Nous des prières publiques le 26 mars, dimanche de la Passion, alors que les rites sacrés de l'Eglise commenceront de commémorer les vives souffrances par lesquelles notre divin Sauveur nous a rachetés de la servitude du démon, en nous rendant la liberté des enfants de Dieu. Nous voulons en ce jour descendre à la basilique St-Pierre pour unir nos prières non seulement à celles des fidèles présents, mais aussi, espérons-Nous, à celles de tout le monde catholique.

Ceux qui sont empêchés par la maladie, l'âge ou toute autre raison de se rendre à l'église devraient en toute humilité et confiance offrir appréhensions afin que les prières, les aspirations et les désirs de tous soient confondus.

Un nouvel ordre social

Unis avec Nous par la prière, demandez tous à la miséricorde divine que la régénération souhaitable de la société produise un nouvel ordre de choses basé sur la vérité, la justice et la charité. Que l'intelligence de ceux qui président aux destinées des peuples soit éclairée par la lumière d'en haut. Puissent-ils comprendre que si la paix est le fruit de la sagesse et de justice, la guerre est celui de l'aveuglement et de la haine. Puissent-ils songer qu'ils auront un jour un compte à rendre non seulement à l'histoire, mais aussi au jugement éternel de Dieu.

Ceux qui sèment à pleines mains l'envie, la discorde et la rivalité, ceux qui en secret ou ouvertement provoquent les masses à la récolte, ceux qui trompent par des promesses vaines la foule excitable, doivent aussi comprendre que la justice que préconisent les principes chrétiens, ferment d'équilibre et de concorde parmi les classes sociales, ne s'établit pas par la force et la violence, mais par l'application du droit.

Seul le Christ peut apporter la paix

Guidés par la lumière divine, fruit de la prière collective, tous devraient être convaincus que seul le divin Rédempteur peut mettre un terme à tant de querelles et de désaccords, oui Nous le répétons, seul Jésus-Christ, lui qui est la voie, la vérité et la vie (Jean, 14, 6), qui illumine de la lumière d'en haut les esprits obscurcis et donne la force aux volontés faibles et chancelantes. "Sans voie, on ne peut pas marcher, sans vérité, on ne peut pas connaître et sans vie, on ne peut pas vivre "(Imitation de J.-C.).

Seul le Christ peut gouverner les événements de ce monde avec justice et amour. Lui seul peut conduire au bonheur éternel les âmes des hommes, tous frères.

Avec foi, espérance et amour, c'est à lui que Nous adressons notre prière. Puisse-t-il jeter un regard de miséricorde, surtout pendant l'Année sainte, sur l'humanité opprimée par tant de malheurs et de discordes. Et de même qu'il a calmé un jour la tempête sur le lac de Galilée par son seul geste divin, puisse-t-il aujourd'hui calmer la tempête qui afflige l'humanité.

"Que sa lumière révèle les mensonges des méchants; que l'arrogance des superbes soit humiliée; que les riches pratiquent la justice, la générosité et la charité; que les pauvres et les miséreux prennent comme modèle la famille de Nazareth, qui comme eux a gagné son pain par le travail de chaque jour; et enfin, que ceux qui gouvernent comprennent qu'il n'y a pas de base sociale plus solide que l'enseignement de la doctrine chrétienne et la protection de la liberté de l'Eglise.

Conclusion

Nous désirons, vénérables frères, que vous portiez ces choses à la connaissance de vos fidèles, en les exhortant à prier avec ferveur le Seigneur avec Nous.

Dans l'espoir que tous répondront avec un amour spontané à notre demande du fond de notre âme. Nous vous donnons à chacun de vous et à tous vos fidèles notre bénédiction apostolique, gage de notre bienveillance et de la grâce de Dieu.

Fonctionnaires civils démis de leur fonction

Londres. — Le secrétaire-trésorier Douglas Jay a dit aux Communes britanniques que 48 fonctionnaires civils avaient été exclus de la liste de paye gouvernementale depuis deux ans, car ils étaient communistes ou associés à ce dernier groupement.

Jay a fait cette déclaration en répondant à une question du conservateur Tufton Beamish sur les mesures prises pour assurer la sécurité de l'Etat britannique.

Plus pour la boisson que pour l'éducation

Toronto. — Le gouvernement provincial de l'Ontario n'a pu établir un contrôle efficace du commerce des liqueurs alcooliques, a dit devant la législature le député H. Temple. Le représentant de High Park a affirmé que le peuple ontarien dépense chaque année environ $60. par tête en liqueurs alcooliques, et $15. pour l'éducation.

Observatoire

(Suite de la page 1)

ces étudiants sont du Manitoba et de la Saskatchewan. Mais il existe telle chose que la solidarité canadienne-française et elle doit se manifester.

Il se trouvera sans doute parmi nous quelques hommes de coeur qui voudront faire sentir aux étudiants de l'Ouest à Laval que nous attendons sans faute leur retour.

Ils pouront envoyer leurs dons, petits ou gros, en espèces sonnantes, à

L'Association des Etudiants de l'Ouest,
a/s Comité de la Survivance Française,
Université Laval,
Québec.

* * *

Un dieu nouveau

Il y a trente ans, pour détruire la foi religieuse dans l'âme de le jeunesse russe, les communistes usaient d'une méthode, entre autres, assez facile et simpliste. Ils conduisaient les enfants devant deux champs dont l'un avait été cultivé avec soin et l'autre laissé en friche. La différence sautait aux yeux. Les maîtres en tiraient une leçon inattendue, mais qui pouvait impressionner de jeunes âmes. "Ce n'est pas Dieu qui donne aux champs leur fertilité, mais le travail de l'homme seulement." Suivait la profession d'athéisme: "Dieu n'existe pas."

Nous ignorons jusqu'à quel point cette leçon boiteuse et cette conclusion absurde ébranlaient la foi religieuse chez les jeunes.

Il paraît que les éducateurs communistes n'ont guère changé leur méthode pédagogique.

Une dépêche nous rapportait l'autre jour qu'un visiteur rentré de Pologne à Berlin a affirmé qu'aujourd'hui ils demandent aux écoliers polonais de prier le bon Dieu de leur donner des friandises. Celles-çi, naturellement, ne tombent pas tout droit du ciel, comme la manne dans le désert. Ils leur suggèrent alors d'adresser leurs prières au grand chef Staline. Le lendemain, ils reçoivent des friandises en abondance.

Staline, un dieu! Le communisme, une foi et une religion!

Ce que le monde gagnerait au changement, il suffit d'ouvrir les yeux pour le prévoir.

S. P.

Instituteurs et commissaires . . .

(Suite de la page 1)

Oeuvre de coopération

On propose que les relations entre les professeurs et les commissaires soient plus fréquentes, de même celles des professeurs avec les parents. On fait remarquer qu'à Saint-Paul les réunions Parents-maîtres font beaucoup de bien, qu'il y aurait avantage à les organiser dans tous nos centres. L'éducation doit être une oeuvre de coopération.

Convictions personnelles

La Rév. Soeur présidente invite ensuite le R. P. Saint-Arnaud à nous donner un compte-rendu de sa visite dans la région de Falher. Celui-ci nous fit une description des magnifiques réalisations dont il a été témoin — de vraies bénédictions du bon Dieu pour la cause de notre survivance.

Le vrai problème, c'en est un de pédagogie, de conviction personnelle. Nous savons tous, par expérience, que si nous sommes entièrement convaincus d'une chose, nous avons toujours réussi à la réaliser. De même, si nous avons les vraies raisons de notre Survivance, aucune difficulté ne sera assez grande pour nous arrêter, parce que rien ne résiste à la conviction.

Le R.P. St-Arnaud nous rappela que, dans notre enseignement du français et de la religion, il importe de bien expliquer les principes, les idées-maîtresses. Dans le COMMENT DECRIRE, par exemple, il est nécessaire de bien expliquer 15 pages; tout le reste du manuel—l'auteur nous en prévient d'ailleurs dans sa préface—n'offre que des applications de ces principes exposés dans les débuts des chapitres.

Réunion proposée

Le Rév. Père nous lut quelques passages de lettres reçues des professeurs et des élèves de Falher; toutes sont de précieux témoignages de la vie française ardente qui règne dans ce milieu, surtout depuis le 28 février. On propose même d'organiser une rencontre des jeunes des grades supérieurs — jeunes choisis par les élèves de leur classe — avec l'exécutif de l'A.E.B.A. Ces jeunes et futurs chefs, au contact de nos chefs actuels, apprendront tout le sens profond et dynamique de cette cause pour laquelle on ne ménagé ni son temps ni ses services, on se dévoue généreusement comme l'ont fait avant nous tant de nos grands ancêtres à qui nous devons ce que nous sommes, nobles ancêtres qui ont écrit les plus belles pages de notre histoire.

Accueil fraternel

La Rév. Soeur présidente invita tous les prêtres présents à donner ensemble leur bénédiction avant de clore cette intéressante assemblée. Le personnel de l'école nous servit ensuite le café, au cours duquel les discussions intimes se poursuivirent, apportant lumière et sympathie, encouragement et enthousiasme dans ce travail d'éducation chrétienne, cette mission sublime qui est nôtre.

Grand merci à M. Tétreau, principal de Saint-Albert, aux professeurs de cette école, aux Révérendes Soeurs Grises, pour leur aimable accueil. Félicitations les meilleures et remerciements sincères à MM. lés curés, les vicaires, les commissaires, et à tous les éducateurs de la belle région LACOMBE!

Plusieurs questions

(suite de la page 1)

vent retirer $120.00, et les autres $240.00, sans nuire à leur pension. La motion demandait de doubler ces chiffres. M. Prowse proposa un amendement pour prier Ottawa d'adopter un plan général de pensions de retraite sur une base de contributions par ceux qui en bénéficieraient. M. Roper, pour sa part, introduisit un sous-amendement demandant un système de pension sans égard aux revenus de ceux qui retireraient la pension.

De part et d'autres, les députés ministériels et ceux de l'opposition s'accusèrent de motifs politiques. Quand vint le vote, les créditistes, qui depuis longtemps demandent un système de pensions sans enquête sur les revenus (means test) se virent dans la position de voter contre le sous-amendement CCF qui ne demandait rien autre chose

Taxe sur la gasoline et assurances d'automobile

Deux motions de l'opposition demandant une réduction de deux sous de la taxe sur le pétrole et un système d'assurances à prix réduits pour les automobiles furent battues par la Chambre. Celle de M. Prowse concernant la taxe sur la gasoline fut rejetée quand le président la déclara hors d'ordre, parce qu'elle venait d'un simple député qui n'a pas le droit d'introduire un projet de loi qui entrainerait des déboursés du Trésor provincial.

La tentative d'obtenir des réductions sur les taux d'assurance fut faite par M. Roper qui donna, comme exemple, le plan introduit en Saskatchewan par le gouvernement C.C.F. de cette province. Sa motion reçut le support des autres députés de l'opposition, mais elle fut écrasée par la majorité ministérielle.

Poste de radio

Contrairement à ce qui a été annoncé, il semble que le gouvernement révisera sa décision de vendre le poste CKUA à des intérêts privés. L'on se souvient que la province a prié la Société Radio-Canada de lui accorder un permis commercial, mais que cette demande a été refusée. L'on avait décidé de vendre le poste qui coûte environ $85,000.00 par année, mais d'importantes recommendations furent faites demandant de conserver ce moyen de culture et de propagande.

Exportation de gaz naturel

Des amendements furent proposés à la loi de conservation des ressources de gaz naturel. M. Prowse profita de ce débat pour faire des suggestions intéressantes sur la façon de contrôler l'exportation du gaz. Au lieu d'accorder des baux, dit-il, le gouvernement serait mieux avisé d'établir un système de permis qui lui permettrait de conserver une plus grande mesure de contrôle sur la quantité du gaz exporté.

Obédiences chez les RR. PP. Oblats

Diocèse de Prince-Albert

Le R.P. Fournier, provincial des Oblats de l'Alberta-Saskatchewan, annonce les nominations suivantes dans le diocèse de Prince-Albert:

A l'orphelinat de Prince-Albert: R. P. Valois, directeur; R. P. Devic, assistant.

A Delmas: R. P. J. Bidault.

A Meadow Lake: R. P. G. Crépeau.

Missions de Richard: R. P. J.-A. Lavallée.

Albertville: R. P. Omer Langevin.

Missions de Duck Lake: R. P. A. Paradis.

Aldina: R. P. G. Fortier.

Hôpital de North Battleford, R.P. Louis Simard.

Horaire des émissions du poste CHFA

680 kilocycles — Cet horaire nous est fourni par le poste CHFA et nous ne sommes aucunement responsables des changements qui pourront y être faits.

A.M.	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7h.00—	Les Gaietés matinales	Les Gaietés matinales	Les Gaietés matinales	Les Gaietés matinales	Les Gaietés matinales	Les Gaietés matinales	
7h.30—	Ici et là, depuis minuit	Ici et là, depuis minuit	Ici et là, depuis minuit	Ici et là, depuis minuit	Ici et là, depuis minuit	Ici et là, depuis minuit	
7h.35—	A la classe étudiante	A la classe étudiante	A la classe étudiante	A la classe étudiante	Soyons heureux	A la classe étudiante	
8h.00—	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	
8h.10—	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	
8h.15—	Recueillement	Recueillement	Recueillement	Recueillement	Recueillement	Recueillement	
8h.30—	L'orgue enchanté	L'orgue enchanté	L'orgue enchanté	L'orgue enchanté	L'orgue enchanté	L'orgue enchanté	
8h 55—	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	
9h.00—	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	
9h.15—	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	
9h.30—	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	
9h.45—	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	
10h.00—	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Radio journal
10h.15—							L'heure du concerto
10h.30—	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	Le Club Alouette	
10h.55—	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	
10h.59—							La messe paroissiale
11h.00—	L'Heure de Legal	Heure de Morinville	Heure de Falher	L'heure de Bonnyville	L'heure de St-Paul	Nos Ecoles au Micro	
11h.30—	Avant l'Angélus					Heure de Donnelly	
12h.00—	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Réminiscences
P.M.							
12h.02—	Le coin des affaires	Le Coin des affaires	Le Coin des affaires	Le Coin des affaires	Le Coin des affaires	Le coin des affaires	
12h.05—	Quelques valses	Quelques valses	Quelques valses	Quelques valses	Quelques valses	Quelques valses	
12h.15—	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	
12h.25—	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	
12h.30—	En dînant	En dînant	En dînant	En dînant	En dînant	Heure de Girouxville	Activités sportives
12h.35—							Plus beaux refrains
12h.40—	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède		
12h.45—	Variétés A.L.C.	Variétés A.L.C.	Variétés A.L.C.	Variétés A.L.C.	Variétés A.L.C.		
12h.59—							Signal horaire
1h.00—	Potpourri musical	Potpourri musical	Potpourri musical	Potpourri musical	Potpourri musical	Heure de Girouxville	Radio-journal
1h.15—							Jardins plantureux, jardins fleuris
1h.30—	Chansonnettes.	Chansonnettes	Chansonnettes	Chansonnettes	Chansonnettes	Notre Folklore	Concert populaire
2h.00—	Au caprice des goûts	Au caprice des goûts	Au caprice des goûts	Au caprice des goûts	Au caprice des goûts	Opéras et opérettes	Radio Jeunesse
2h.15—							Musique légère
2h.30—							La Bonne Chanson
3h.00—	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	Bulletin de nouvelles	A l'Opéra	Fantaisie pour violon et piano
3h.05—	Chefs-d'oeuvre de la musique	Les Grands Maîtres	Chefs-d'oeuvre de la musique	Les grands maîtres	Chefs-d'oeuvre de la musique		
3h.30—							Concert symphonique
3h.45—	Heure des souhaits	L'Heure des souhaits	L'Heure des souhaits	L'Heure des souhaits	L'Heure des souhaits	A l'Opéra	
4h.00—	Micro Activités	Micro Activités	Micro Activités	Micro Activités	Micro Activités	Micro Activités	
4h.15—	Radio Sacré-Coeur	Radio Sacré-Coeur	Radio Sacré-Coeur	Radio Sacré-Coeur	Radio Sacré-Coeur	Refrains célèbres	Concert symphonique
4h.30—	Détente	Détente	Détente	Détente	Détente	Le Coin des petits avec Francine	
4h.45—	Dédié aux malades	Dédié aux malades	Dédié aux malades	Dédié aux malades	Dédié aux malades		Concert symphonique
5h 00—	Valses et Tangos	Variétés musicales	Valses et Tangos	Variétés musicales	Valses et Tangos	Le Message de l'Immaculée	Régal artistique
5h.15—							L'Orgue populaire
5h.20—							Nos solistes
5h.30—	Yvan l'Intrépide	Yvan l'Intrépide	Yvan l'Intrépide	Yvan l'Intrépide	Yvan l'Intrépide	Heure dominicale	L'Heure dominicale
5h.45—	Votre conseillère Orize	En lisant la "Survivance"	Votre Conseillère Orize	En lisant la "Survivance"	Votre Conseillère Orize	Radio Collège	
6h.00—	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Horaire des émissions	Récital, orgue, piano
SOIREE							
6h.02—	Hors d'oeuvre musical	Hors d'oeuvre musical	Hors d'oeuvre musical	Hors d'oeuvre musical	Hors d'oeuvre musical	Hors-d'oeuvre musical	
6h.15—	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal	Radio journal
6h.25—	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède
6h.30—	Chronique sportive	Chronique sportive	Chronique sportive	Chronique sportive	Chronique sportive	Chronique sportive	Notre Folklore
6h.35—	La Sieste musicale	La Sieste musicale	La Sieste musicale	La Sieste musicale	La Sieste musicale	La Sieste musicale	
6h.45—							Un homme et son péché
7h.00—	Un homme et son péché	Un homme et son péché	Un homme et son péché	Un homme et son péché	Un homme et son péché	Un homme et son péché	Au pays des Pampas
7h.15—	Chantons	Chantons	Chantons	Chantons	Chantons	Chantons	
7h.30—	Compositeurs célèbres	Mélodies inoubliables	Saludos Amigos	Dans l'intimité familiale	En pianotant avec Fred Jackson	Compositeurs célèbres	Trois de Québec
7h.45—	Mélodies inoubliables		Chanteur des pariries		Chronique litéraire		
8h.00—	Dernières nouvelles	Dernières nouvelles	Dernières nouvelles	Dernières nouvelles	Dernières nouvelles	Dernières nouvelles	Dernières nouvelles
8h.10—	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Au 18e siècle
8h.15—	Entretiens littéraires	Rimes et fantaisies avec Thérèse	Sous les Palmiers	Rimes et fantaisies avec Thérèse	Entretiens littéraires	Les trois Troubadours	
8h.30—	Aventures scientifiques	Gabriel Haas, accordéoniste	Courrier de Radio Parents	L'Ecole des Parents	Le Choc des Idées	Vive la Canadienne	Album de la musique que nous aimons
8h.45—		Français sur le Vif					
9h.00—	Trésors symphoniques	Fantaisies pour trois instruments	En Récital ce soir	Trésors symphoniques	Rendez-vous avec Jean Létourneau	En Récital ce soir	Concert Dominical
9h.30—		Il y a concert ce soir	Variétés semi-classiques	Histoire musicale	Histoire du Canada	Variétés semi-classiques	
10h.00—	Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles	Résumé des nouvelles
10h.10—	Les Grands Classiques	Souvenirs	Les grands classiques	En sourdine	Souvenirs	En Sourdine	
10h.15—							L'Heure du repos
10h.30—		Les touches d'ivoire		Les touches d'ivoire	A votre goût	Les touches d'ivoire	
10h.45—	Refrains étrangers	Refrains étrangers	Refrains étrangers	Refrains étrangers		Refrains étrangers	Refrains étrangers
11h.00—	Adagio	Adagio	Adagio	Adagio	Adagio	Adagio	Adagio
11h.55—	Bulletin de nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin des nouvelles	Bulletin de nouvelles
12h.00—	Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions	Fin des émissions